K. XL. F. 1.

L 218/428
L 248/901
K 93/398

R. 42 17.
3.

NTRETIENS
SUR
A PHILOSOPHIE

Par Mr R. OHAULT.

DEDIEZ
A Son Alteſſe Sereniſſime
MONSEIGNEVR
LE PRINCE.

A PARIS,
Chez MICHEL LE PETIT, ruë S. Jacques,
à la Toiſon d'or.

M. DC. LXXI.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

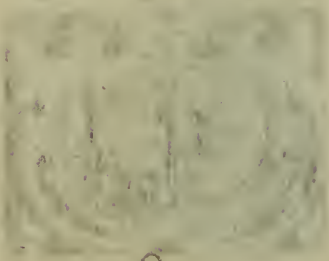

B
53
.R64
1671

A

SON ALTESSE SERENISSIME MONSEIGNEUR LE PRINCE.

ONSEIGNEVR,

Tant qu'il y aura parmy les hommes quelque amour

de la Philoſophie, VOSTRE ALTESSE SERENISSIME, *ſera loüée d'avoir accordé l'honneur de ſa protection à la memoire de l'illuſtre Philoſophe, dont la Doctrine touchant les accidens & les formes eſt expliquée dans cét ouvrage, qui m'a eſté donné pour imprimer.*

Ce ſçavant homme, qui n'eſt mort que depuis vingt ans ſeulement, eſt des-ja le Maiſtre de pluſieurs celebres Vniverſitez dans l'Europe. Et l'on peut dire que Platon

& Ariſtote n'ont point fait plus d'honneur à la Grece qu'il en fait à la France.

Cependant, quoy qu'il ait des Diſciples & des admirateurs par toute la terre, il ne laiſſe pas d'avoir quelques ennemis dans ſon pays; mais ſes ennemis meſmes, ſont les plus irreprochables témoins de la force de ſon genie, puis qu'ils craignent tant d'en eſtre convaincus, qu'ils ne veulent pas ſeulement l'écouter.

Il ne s'agit donc que de le faire entendre à tout le monde; & pour cela, MON-

SEIGNEUR, *il ne sçauroit avoir un plus glorieux avantage que de parler sous la protection de vostre nom; de ce grand nom, qui cause un silence d'admiration dans les esprits, & qui signifie tant de valeur, tant de prudence, tant d'actions heroïques, & si dignes du Sang Auguste dont vous tirez vostre Royale origine.*

Il est certain, MONSEIGNEUR, *que quand on verra à la teste de cét Ouvrage, que vous n'en desapprouvez pas la Doctrine,*

il ne se trouvera personne qui oze la condamner temerairement ; parce qu'on est tres-persuadé dans le monde, que V. A. S. ne reçoit que de solides raisons, & qu'ayant un discernement tres-juste du vray & du faux, on ne peut point luy faire prendre l'un pour l'autre.

Ainsi, MONSEIGNEUR, *on ne doit plus douter que Mr Des Cartes, ne soit favorablement receu du public ; puis qu'avec le glorieux témoignage qu'une grande & sçavante Reine*

a écrit pour luy à toute la Posterité, en le nommant son illustre Maistre, *il a encore la protection de V. A. S. qui a fait voir tant de fois qu'elle n'a pas moins de sagesse que de valeur; & qui s'est formé un caractere tout heroïque de ces deux grandes qualitez, que tout le monde admire, & que tres-peu de personnes sont capables de loüer. C'est pourquoy,* MONSEIGNEUR, *je demeure dans un respectueux silence, & j'ose dire seulement en vous*

EPISTRE.

offrant cet Ouvrage, que je ſuis avec une profonde veneration.

MONSEIGNEVR,

DE VOSTRE ALTESSE SERENISSIME,

Le tres-humble & tres-obeïſſant Serviteur,
MICHEL LE PETIT.

PREFACE.

TOus ceux qui juſqu'à preſent ont définy la philoſophie, ſont d'accord qu'elle eſt une connoiſſance de toutes choſes, ou une Science des choſes divines & humaines. Il s'enſuit delà, que celuy qui auroit acquis cette Science, ne devroit rien ignorer, de tout ce que la Nature fait. Cependant quand nous ſommes ſortis des Ecoles de

philoſophie, & que nous venons à faire une ſerieuſe reflexion ſur nos connoiſſances, nous nous appercevons qu'il s'en faut beaucoup que nous ne ſoyons Philoſophes. Et en effet, tout l'avantage que nous remportons de nos études, c'eſt que nous ſçavons un peu plus diſtinctement certaines choſes, dont nous n'avions auparavant qu'une connoiſſance confuſe ; & que nous avons appris l'art de dire avec des termes recherchez & hors d'uſage, ce que nous n'euſſions pû exprimer que par un langage populaire.

Il ne ſeroit peut-eſtre pas

inutile de s'étendre ſur cette verité, pour deſabuſer ceux qui aprés avoir achevé leur cours de philoſophie, ſont enflez d'une vaine ſuffiſance ; Mais il vaut mieux n'en donner ici qu'un ſeul exemple, & remettre les autres à un autre temps.

Il eſt certain que le plus ſimple Païſan, qui n'a jamais étudié, & qui n'a pas meſme appris à lire, ſçait auſſi bien que le plus habile Philoſophe, qu'il y a des corps, comme l'air, l'eau, le verre, & pluſieurs autres, à travers deſquels on peut voir : Et tout l'avantage du Philoſophe ſur le Païſan, eſt de ſçavoir que ces ſortes de corps

s'appellent des Corps Transparens.

De plus le Païſan & le Philoſophe ſçavent également qu'il y a des temps & des rencontres où l'on ne ſçauroit voir les objets qui ſont dans l'air, comme quand il eſt nuit, ou quand la lumiere eſt empeſchée de tomber ſur ces objets ; & pour rendre le Païſan auſſi ſçavant que le Philoſophe, on n'a qu'à luy dire en un mot, que l'air, ou les autres corps ſemblables, s'appellent alors tranſparens en puiſſance ; au lieu que quand on peut voir à travers, on les nomme tranſparens en acte. Enfin le Philoſophe &

le Païſan ſçavent auſſi bien l'un que l'autre, que c'eſt par le moyen de la lumiere que l'air & les autres corps tranſparens deviennent tranſparens en acte, & ceſſent d'eſtre tranſparens en puiſſance ; Ainſi, lors qu'un Philoſophe definiſſant la lumiere, aſſeure que c'eſt *l'acte du tranſparent, en tant que tranſparent*, il ne dit ny plus ny moins qu'un Païſan qui diroit, que la lumiere eſt ce qui nous fait voir les choſes qui ſont dans l'air, ou dans les autres corps, à travers deſquels on peut voir.

C'eſt pourquoy la pluſpart des Profeſſeurs de philoſophie avoüent de bon-

ne foy, que ce qu'on apprend chés eux n'eſt preſque rien en comparaiſon de ce qui reſte encore à aprendre; & que toutes leurs leçons ne ſervent qu'à ouvrir l'eſprit de leurs auditeurs, pour les rendre capables de methode, & pour les diſpoſer à acquerir d'eux-meſmes d'autres connoiſſances, par des études particulieres.

Mais faute de ſçavoir la liaiſon de ces connoiſſances qu'on acquiert dans les écoles, avec celles qui reſtent encore à acquerir, & faute de comprendre comment il eſt poſſible de paſſer des unes aux autres, il eſt arrivé que pluſieurs grands hommes ſe

ſont

ſont emportez contre cette philoſophie de l'école & que déclamant contr'elle, ils ont taché de la faire rejetter, pour en ſubſtitüer une autre en ſa place. Quelques-uns ont voulu introduire les raiſonnemens des chymiſtes; d'autres ſe ſont efforcez de faire recevoir les dogmes d'Epicure: mais les uns ny les autres n'ont pû reüſſir dans leur entrepriſe, & tous ont eu le déplaiſir de voir que la pluſpart de ceux qui avoient commencé à s'attacher à leur doctrine, l'ont abandonnée, pour retourner à la philoſophie commune.

On ne peut pas dire que le meſme ſort ſoit arrivé à

la doctrine de Monſieur Des Cartes ; car au contraire elle à receu l'approbation de tous ceux qui l'ont examinée ſans préoccupation & ſans intereſt ; & elle s'eſt des-ja eſtablie dans pluſieurs celebres Univerſitez de l'Europe. Mais il n'y a pas lieu de s'en eſtonner ; car ſi l'on examine la philoſophie d'Ariſtote, & qu'on veüille s'en rapporter au texte plutoſt qu'aux commentaires, l'on verra qu'il n'y a point de Doctrine qui s'accorde mieux avec celle de ce Philoſophe, que celle de Des Cartes.

Ce grand homme, ny ſes diſciples, ne viennent point

avec fierté, accuſer par tout Ariſtote d'erreur ; & s'ils font voir qu'il s'eſt mépris, ce n'eſt que dans certains endroits, ou les Ariſtoteliciens meſmes l'abandonnent, & encore dans quelques autres choſes que l'on a d'écouvertes par la nouvelle invention du Teleſcope, & du Microſcope, & par certaines experiences qu'on a faites depuis peu, & que cet ancien Philoſophe ne s'eſt pas aviſé de faire. Aprés cela les Carteſiens demeurent d'accord de tout ce qu'Ariſtote a écrit ; & ne different des Ariſtoteliciens qu'en ce qu'ils paſſent de la maniere metaphyſique de

traiter les choſes, où Ariſtote s'eſt retranché, à une maniere plus phyſique, & plus particuliere. Mais cela, bien loin d'eſtre injurieux à la Philoſophie d'Ariſtote, luy eſt au contraire fort advantageux, puis qu'on la met à couvert du reproche qu'on luy fait, de n'eſtre d'aucune utilité, & que par là on en montre le veritable uſage, en faiſant voir qu'elle eſt comme le premier degré pour monter aux connoiſſances les plus particulieres & les plus élevées.

Il faut pourtant avoüer que cette Doctrine de M. Des Cartes, a eſté depuis peu attaquée, par des per-

ſonnes qui croyent avoir droit, ſous pretexte de nouveauté, de s'oppoſer à tout ce que l'eſprit peut découvrir dans les choſes Naturelles.

Ces Perſonnes ne la combattent point par des raiſonnemens philoſophiques, & ils s'imaginent qu'il eſt bien plus aiſé de la décrediter en expoſant ſimplement qu'elle eſt contraire à la Religion. Mais en verité cette pretention eſt injuſte: Car aſſeurement on ne trouvera jamais que la Doctrine de Deſcartes, ſoit contraire à la Religion ; & quand on voudroit ſuppoſer contre toute apparence,

qu'elle a quelques endroits qui n'y ſont pas aſſez conformes, s'enſuivroit-il de là, qu'il falluſt entierement la rejetter ? & ne devroit-on pas au moins conſerver un tres-grand nombre de belles decouvertes, dont le public luy eſt redevable ? faudroit-t'il, par exemple, fermer les yeux, pour ne pas reconnoiſtre les importantes veritez qu'elle nous apprend touchant la viſion? Faudroit-il ſe forcer à trouver beau & convaincant, le diſcours confus qu'Ariſtote a fait de l'Arc-en-ciel, & tenir pour fauſſe une explication démonſtrative que M. Des Cartes nous a don-

née de ce Meteore.

Si les Sciences n'eſtoient que de vains amuſemens que la politique ſouffre pour retirer de l'oiſiveté pluſieurs perſonnes qui d'ailleurs ſont incapables du travail du corps, j'avoüerois fort volontiers que l'on ne pourroit mieux faire que d'appliquer tout le monde à la philoſophie des Colleges: Car eſtant certain, par l'experience de pluſieurs ſiecles, que ceux qui l'ont cultivée, l'ont toûjours tranſmiſe à leurs deſcendans dans le meſme eſtat qu'ils l'ont receüe, ſans l'avoir enrichie de la moindre découverte, on pourroit s'aſſeurer qu'il

en ſeroit de meſme dans la ſuite des temps, & qu'ainſi elle ſeroit toûjours capable de donner de l'occupation à tous ceux qui viendront aprés nous.

Mais ce n'eſt point là l'eſprit des perſonnes à qui il appartient de faire des reglemens touchant les Sciences : Ils les conſiderent au contraire, comme des moyens de parvenir à la connoiſſance de la verité ; & cette verité, qu'ils ayment ſincerement, empeſche que leur colere ne tombe jamais que ſur l'erreur.

C'eſt pourquoy l'on ne doit pas craindre de dire qu'il eſt de la juſtice d'examiner

miner avec une entiere exactitude, toute Doctrine que l'on veut condamner; mais principalement si c'est la Doctrine d'un Autheur qui ait autant de merite que Monsieur Des Cartes. Cet examen est absolument necessaire, non seulement afin de ne pas fletrir la reputation d'un grand homme, qui estant né François, a fait par la sublimité de ses écrits, un honneur à la France, dont les plus sçavantes Nations sont jalouses; mais encore, afin de ne se pas rendre soy-mesme ridicule, en condamnant temerairement des veritez, qui ne laisseroient peut-estre pas

d'eſtre approuvées & reconnuës par toute la terre.

On peut s'aſſeurer auſſi, qu'il eſt tres-permis d'entreprendre la deffence des endroits que l'on pretendroit devoir eſtre condamnez, pourveu qu'on y apporte toute la raiſon & toute la moderation que la philoſophie demande.

C'eſt ce que l'Autheur a fait dans ces Entretiens, en répondant par des raiſons tres-ſolides, à tous les pretextes de la cenſure dont la Doctrine de Mr Des Cartes eſtoit menacée.

Il a eu ſoin pour cela, de conſulter pluſieurs fois les plus renommez d'en-

tre ceux qui desapprouvent cette Doctrine, & qui en ont mesme poursuivy la condamnation par bien des sortes de voyes: Il a recüeilly toutes leurs objections, & principalement celles qui regardent la croyance que nous avons du Saint Sacrement de l'Eucharistie: Mais à tout ce qu'ils disent, il répond d'une maniere si nette, & si precise, que si jamais leur credit n'est plus fort que leur raison, il n'y aura rien à craindre.

Au reste, l'on ne croyoit point que cet ouvrage deust si tost devenir public, par-

ce que l'autheur en a fait jusqu'icy comme un secret, l'ayant seulement montré à peu de personnes de la plus haute condition, à qui il estoit necessaire qu'il en donnast des copies: Mais enfin, ces copies s'estant heureusement multipliées, il m'en est tombé une entre les mains, qui est celle-là mesme sur laquelle j'ay obtenu le Privilege du Roy, que j'ay remis ensuite au Libraire, afin que le public puisse profiter d'un ouvrage si utile, & que tant d'honnestes gens qui le veulent avoir n'ayent point la peine de le faire écrire.

On

On ne croit pas auſſi, que l'Autheur s'offence d'un procedé qui ne luy fait point de tort ; car il eſt certain que ſes adverſaires ne ſe ſeroient jamais aviſez de publier ainſi cét Ouvrage, qui contient tant de bonnes & importantes raiſons qu'il a écrites, pour la deffence de ſa Doctrine.

Tout ce qu'il pourroit peut-eſtre nous dire, c'eſt qu'on ne devoit pas hazarder un écrit, qui fait voir à bien des gens qu'ils ſe ſont trompez ; mais je croy qu'on peut l'aſſeurer qu'il n'a rien à craindre, ayant écrit, comme il a fait, ſans paſſion, ſans

aigreur, & avec une moderation qui ne bleſſera jamais un Eſprit raiſonnable.

On a oublié de remarquer au commencement du premier Entretien, que le livre que Monſieur Des Cartes a dedié à la Sorbone, eſt celuy de ſes Meditations Metaphyſiques.

ENTRETIENS SUR LA PHILOSOPHIE.

I. ENTRETIEN.

ENCORE que M. N. ait fait de fort bonnes études, tant dans les humanitez, que dans la philosophie & la theologie, neantmoins il ne s'est pas beau-

coup ſoucié, de cultiver ces deux ſciences, depuis que la mort de ſon aiſné l'a obligé à quitter la ſoutane, & luy a fait prendre l'eſpée pour ſoûtenir l'éclat de ſa maiſon: Auſſi, quoy que nous nous ſoyons pluſieurs fois rencontrez enſemble, depuis quelques années que j'ay l'honneur de le connoître, il ne luy eſt jamais arrivé de me parler de philoſophie que deux fois ſeulement, qui fut Jeudy & Vendredy dernier, dans deux viſites qu'il me rendit. Nous eûmes ſur ce ſujet un aſſés long entretien; & comme j'ay jugé qu'il pourroit ſervir à éclaircir quelques

difficultez que l'on propoſe en ce temps icy à l'occaſion de la philoſophie, cela m'a fait reſoudre à en mettre promptement par écrit les principaux points, de peur que quelque choſe de conſiderable n'échapaſt à ma memoire, & à m'en faire, pour ainſi dire, à moy meſme le recit, afin de ne pas laiſſer perdre le fruit d'une ſi utile & ſi agreable converſation.

J'eſtois donc Jeudy dernier dans mon cabinet, lors que M. N. m'aborda avec ſes civilitez ordinaires; Il ne ſe fût pas plûtoſt aſſis, que voyant ſur ma table une montre, qu'un des meilleurs

Horlogers de cette ville avoit faite, il prit de là occaſion de parler de l'induſtrie des ouvriers, où il s'étendit fort ſur les loüanges du Roy, & ſur celles de ſes principaux Miniſtres, qui font paroiſtre beaucoup de paſſion pour la perfection des Arts, & pour les faire fleurir dans le Royaume; Mais, dit-il, les ſciences n'ont pas un ſort ſi heureux, & les Philoſophes ne me ſemblent pas ſi raiſonnables que les Artiſans; car les habiles d'entre ceux-cy, qui font quelques nouvelles découvertes, les propoſent hardiment, ſans craindre l'envie de ceux de leur pro-

feſſion ; au lieu qu'un Philoſophe n'oſeroit entreprendre d'ajoûter rien de nouveau à ce que l'on a ſceu par le paſſé, qu'il ne s'expoſe à la jalouſie, & quelque fois meſme à la perſecution de ceux qui comme luy s'appliquent à la philoſophie. C'eſt une choſe que j'ay reconnuë il y a desja long-temps, & dont j'ay eu encore depuis peu de nouvelles preuves, ayant oüy dire dans une compagnie où je me rencontray chez M. le Pr. N.. qu'il y avoit certaines perſonnes, qu'on tient avoir beaucoup de merite & de capacité, leſquelles par un zele de Religion, ſe ſont

mis dans l'esprit de faire condamner cette philosophie qu'on appelle nouvelle. Et comme je sçay que vous avez quelque interest en cecy, je voudrois bien sçavoir ce que vous pensez de la pretention de ces personnes; & si vous n'apprehendez point, en cas que la Sorbonne vouluſt les écoûter, qu'il se trouvaſt dans voſtre nouveau traité de physique, quelque proposition qui puſt estre sujette à sa censure.

Pour ce qui est de la pretention de ces personnes-là, je ne puis pas deviner, luy dis-je, quel succés elle aura: cela dépend de certaines

circonſtances qu'il eſt malaiſé de prevoir ; & dans ces ſortes d'affaires, où il y a ſouvent plus de chaleur que de raiſon, comme la moindre choſe eſt capable de les faire reüſſir, la moindre auſſi les peut renverſer : Et meſme il ne ſeroit pas fort étrange, ny fort nouveau, que des perſonnes zelées qui penſent bien faire, & qui ont quelque credit, fiſſent tous leurs efforts pour venir à bout de leurs deſſeins. Mais pour la cenſure dont vous me parlez, j'ay trop bonne opinion de ceux qui la pourroient decerner, pour avoir ſujet de la craindre : Car comme la Sorbon-

ne eſt compoſée d'un grand nombre de Docteurs, qui non ſeulement ſont gens d'eſprit, mais qui avec cela ont beaucoup de ſageſſe & de moderation, ces qualitez me deffendent de croire que cette Sçavante Compagnie vouluſt faire à preſent une choſe de ſi grande conſequence; puis qu'il y a plus de vingt-cinq ans, que ces principes qu'on appelle nouveaux, ſe publient dans toute l'Europe, & que l'un des principaux livres qui les contiennent, eſt meſme dédié à la Sorbonne, & imprimé à Paris; & on ne doit pas croire que ces Meſſieurs n'ayent rien ſceu d'une cho-

ſe auſſi celebre que celle-là, ou qu'il leur ait fallu tout ce temps-là, pour reconnoiſtre que ces principes eſtoient dangereux à la Religion. D'ailleurs la Faculté de theologie ne ſe meſle que des choſes qui regardent la Foy, & je penſe avoir pris toutes les precautions neceſſaires pour ne pas manquer de ce coſté là: Car non ſeulement je n'ay pas traité de ces queſtions qui regardent en quelque façon que ce ſoit les myſteres de la Foy, mais je me ſuis même abſtenu d'en traiter aucune de celles où les Philoſophes prennent la liberté de decider du pouvoir de Dieu; de ſorte que

pour ne pas faire un autre personnage que celuy de simple Physicien, j'ay seulement traité des choses comme elles sont dans leur estat ordinaire & naturel. J'en ay fait d'abord une declaration bien expresse, que j'ay mesme pris soin de repeter en deux ou trois endroits, selon que l'occasion s'en est presentée, & j'ay dit que je laissois aux Theologiens, à nous enseigner ce que les choses pourroient estre dans un estat extraordinaire & surnaturel.

Vous avez bien fait d'en user de la sorte, me dit M. N. car on n'est pas obligé de dire toutes les veritez, & il

n'eſt pas meſme poſſible de le faire, par ce qu'il y en a une infinité que l'on ignore. Or il n'y a point de queſtions où l'on ait moins de lumiere, & où il ſoit plus dangereux de s'engager, que celles qui regardent le pouvoir de Dieu. C'eſt un abiſme où l'eſprit de l'homme ſe perd ; & tout ce que nous en ſçavons, c'eſt que non ſeulement il peut tout ce que nous concevons comme poſſible, mais qu'il n'eſt pas meſme étrange, que ſa puiſſance eſtant infinie, ſurpaſſe noſtre connoiſſance, qui eſt bornée, & qui ne peut comprendre l'infiny. Il ſuffit donc de regarder les

choſes telles qu'elles ſont, & de la maniere qu'elles ſe produiſent preſentement, ſans pretendre expliquer ce qu'elles peuvent eſtre miraculeuſement, ou comment elles ſe ſont faites la premiere fois. Ainſi, celuy qui entreprendroit de traiter de la nature des plantes qui croiſſent dans nos jardins, ne ſeroit pas tenu d'expliquer comment la terre les a pû produire la premiere fois ſans ſemence, lors que Dieu luy commanda de les faire germer.

Il eſt certain que la theologie & la philoſophie ont des principes differens ; la theologie eſt fondée ſur

l'authorité & ſur la revelation, & la philoſophie n'eſt appuyée que ſur la raiſon, d'où il ſuit qu'on peut traiter l'une ſans l'autre. Et meſme la conduitedes Apoſtres, & des premiers Peres de l'Egliſe, ſemble en quelque façon juſtifier la voſtre. Ils eſtoient ſans doute pour le moins auſſi bons Chreſtiens que nous, & cependant ils ont bien enſeigné toutes les veritez de la Foy, ſans les faire dependre de la philoſophie. Or quelque ſecours que la philoſophie puiſſe apporter à la Religion, ce qui eſt myſtere, ſera toûjours élevé au deſſus de la raiſon, & de toutes les ve-

ritez les plus constantes: De sorte que malgré toutes nos lumieres, il nous restera toûjours de l'obscurité dans la Foy pendant que nous vivrons icy bas; & je doute mesme, s'il ne vaudroit pas mieux se soûmettre aveuglément à tout ce qu'elle enseigne, que de se mettre en danger d'estre temeraire, en voulant philosopher sur quelques-uns de nos mysteres. Toutefois, comme il y a plusieurs Theologiens fort pieux, qui pensent qu'on rend un grand service à la Religion, lors qu'on en peut confirmer quelques veritez par des raisonnemens philosophiques,

je croy que ces Messieurs n'approuveroient pas fort vostre philosophie, si elle manquoit en une chose qui leur fait tant estimer celle d'Aristote.

Si cette philosophie, luy dis-je, à le bon-heur de leur plaire par la raison que vous me dites, j'ose me promettre que la mienne ne leur sera point odieuse, puis qu'au fonds, c'est la mesme que celle d'Aristote. Je n'ay point d'autres principes que les siens; je reconnois avec luy la Privation, la Matiere, & la Forme; je conviens des notions generales qu'il nous donne de la substance & de l'accident; je

n'entens autre choſe que ce qu'il entend par les mots d'Eſſence & de Qualité ; je rejette le vuide auſſi bien que luy ; & bien loin d'admettre les Atômes, ou inſecables d'Epicure, je démontre que la Matiere eſt diviſible à l'infiny.

Ces notions ſont bien generales, dit M. N. mais dans le particulier, eſtes vous aſſeuré d'avoir ſuivy les ſentimens d'Ariſtote? Car ſi en traitant meſme des ſujets qui n'ont aucun rapport avec la Religion, vous vous en eſtiez écarté, il y a des gens qui vous voudroient preſque autant de mal, que ſi vous eſtiez Heretique.

Dites

Dites moy donc premierement, ſi en expliquant en particulier la nature de la Matiere, vous eſtes parfaitement d'accord avec Ariſtote?

Pour vous parler franchement, luy dis-je, la queſtion que vous me faites eſt tres-difficile à réſoudre, parce que je ne puis pas ſi certainement répondre d'Ariſtote, que je puis répondre de moy-meſme. Il me ſuffit de vous dire que je conçois la Matiere des choſes naturelles, comme une ſubſtance eſtenduë en longueur, largeur, & profondeur, ainſi que S. Auguſtin la definit en pluſieurs endroits; mais

je ne puis pas de meſme vous dire nettement ce qu'en a penſé Ariſtote. Il fait aſſés comprendre dans ſes huit livres de phyſique, que par le mot ὕλη, qu'on à traduit *Matiere*, il entend un je ne ſçay quoy, qui eſt commun à tous les Eſtres, & qui eſt le ſujet de toutes les formes; ce qui convient fort bien à cette notion que j'ay de la Matiere; Mais comme il n'a pas expliqué en quoy conſiſte ce je ne ſçay quoy, qui eſt commun à tous les Eſtres, on diſputera toûjours s'il n'a point entendu quelque autre choſe que ce que je viens de dire. Auſſi, ſon ſentiment ſur la Matiere eſt ſi obſcur,

que ſouvent dans un meſme college, un Profeſſeur enſeigne que la Matiere premiere a une exiſtence qui luy eſt propre, là où un autre enſeigne qu'elle n'en a point; quoy que l'un & l'autre s'appuye également ſur Ariſtote. Je me contente donc ſur ce point de n'enſeigner rien qui ſoit formellement contraire à Ariſtote, ſans que je croye me devoir mettre en peine de decider des differens qui durent depuis tant de temps, & dont tant de grands eſprits n'ont pû convenir.

Ce que vous me dites là eſt aſſés plaiſant, me dit M. N. & je trouve que vous

avez fort bien fait en cette occaſion, de ne vous point opiniaſtrer à vouloir apprendre d'Ariſtote un ſecret que tant d'autres Philoſophes ſe ſont efforcez inutilement de tirer de luy pendant pluſieurs ſiecles; & meſme je vous avoüe que ſi j'avois eſté en voſtre place j'aurois fait comme vous; Et que ſans nier qu'il y euſt dans la Matiere quelque choſe au delà de l'eſtenduë, je me ſerois arreſté, comme vous avez fait, à l'eſtenduë, qui ſuffit pour l'explication des choſes purement naturelles, auſquelles vous vous eſtes fixé. Mais à l'occaſion de ceux

qui tiennent que la Matiere premiere n'a point d'exiſtence, & qui par conſequent honorent du nom de principe, & meſme de ſubſtance, une choſe qui n'eſt point, il me ſouvient d'une définition qu'on nous a autrefois apportée de la Matiere, en cette ſorte; *Quod non eſt quid, neque quantum, neque quale, neque aliquid eorum quibus ens determinatur.* Or quoy que cette definition ne faſſe point du tout comprendre ce que c'eſt que la Matiere, puis qu'elle n'enferme que des attributs negatifs, on en peut cependant tirer cette conſequence, que la Matie-

re n'eſt pas une ſubſtance eſtenduë, comme vous venez de dire.

Cette conſequence n'eſt pas ſi juſte que vous penſez, luy dis-je : Car outre que j'ay desja fait voir dans mon traité de phyſique, que la Matiere peut bien eſtre une ſubſtance eſtenduë, ſans eſtre rien de ce qui eſt contenu dans la définition d'Ariſtote, parce que la Matiere en general n'a ny vne étenduë déterminée, ny vne figure preciſe, ny aucune qualité certaine, & que tout cela dépend de la Forme, c'eſt à dire de la détermination particuliere de cette Matiere, je puis ici ajoûter

quelque choſe de plus particulier, ſur le meſme ſujet. Vous remarquerez donc que cette définition ne ſe rencontre pas dans la phyſique de ce Philoſophe, mais bien dans ſa méthaphyſique, où il ſubtiliſe extraordinairement : Or cherchant là quelque choſe qui ſoit plus ſimple que le degré d'Eſtre, & qui le devance, il remonte juſqu'à la pure puiſſance ou poſſibilité de l'Eſtre ; en quoy il a ſans doute raiſon, puis qu'avant qu'une choſe ſoit, en quelque maniere que ce ſoit, il faut qu'elle puiſſe eſtre. Et ainſi, ayant donné le nom de Matiere à cette pure puiſſance, il eſt

aiſé à juger qu'il à dû dire qu'elle n'eſt rien de ce qui eſt contenu dans ſa définition ; Toutefois Ariſtote rend par là le mot de Matiere équivoque, & le ſens qu'il luy donne dans ſa metaphyſique, eſt tout different de celuy que je luy donne dans mon traité de phyſique.

Il me ſemble, me dit M. N. que j'entens aſſés bien ce que vous me dites : Cependant j'ay de la peine à accorder, que la Matiere dont Ariſtote parle dans ſa métaphyſique, ne ſoit pas vn Eſtre : Car ſuivant vn axiome que j'ay oüy rapporter, & que je trouve tres-

tres-vray ; *Quidquid concipitur ad modum Entis concipitur.* Tout ce que nous concevons, nous le concevons comme un Eſtre.

La peine où vous eſtes, luy dis-je, ne vient que de l'accoûtumance que vous avez, de ſonger pluſtoſt aux mots qu'à leur ſignification, & de penſer que tout nom ſubſtantif ſignifie quelque ſorte de ſubſtance : Ainſi, parce que le mot de puiſſance eſt vn de ces noms ſubſtantifs, auſſi-toſt que vous l'entendez, vous vous figurez quelque choſe de réel & d'exiſtant, au lieu qu'il ne vous doit faire comprendre qu'une ſimple ve-

rité, qui n'a point d'entité réelle, mais qui, de meſme que toutes les autres veritez, reſide ſeulement dans l'eſprit, entant qu'elle eſt connuë; ce que vous comprendrez encore mieux, ſi au lieu de vous ſervir de ces mots, *la pure puiſſance d'vne choſe*, vous vous ſervez de ceux-cy, *le pouvoir eſtre d'une choſe.*

Je ne trouve plus rien à redire à la definition d'Ariſtote, me dit M. N. depuis que vous m'avez fait voir que la Matiere peut eſtre connuë ſous deux differentes notions. Mais laiſſant à part la définition qu'il a donnée à la Matiere dans ſa me-

taphyſique, je croy que ſi Ariſtote vivoit, il approuveroit celle que vous avez donnée à la Matiere phyſique, qui eſt actuellement dans chaque Eſtre, en diſant qu'elle eſt *une ſubſtance eſtenduë*: car ſi je ne me trompe, il aſſeure que, *Quantitas eſt coœva materiæ*; Ce qui ne ſignifie ce me ſemble autre choſe en bon François, ſinon qu'il n'y a jamais eu de Matiere ſans eſtenduë; Et quand meſme vous vous ſeriez écarté en cela de ſon ſentiment, vous ne ſeriez pas plus coupable que la pluſpart de ſes ſectateurs: Car puis que la Secte generale des Ariſtoteliciens eſt

partagée en deux particuliéres, dont l'une tient que la Matiere a une exiſtence qui luy eſt propre, & l'autre aſſeure au contraire que la Matiere n'a point d'exiſtence, il eſt impoſſible que toutes les deux ſoient d'accord avec ce Philoſophe, & il faut neceſſairement que l'une de ces deux Sectes s'éloigne de ſon ſentiment. Mais en voilà aſſés touchant la Matiere, parlons maintenant de la Forme, & dites moy ſi ſur ce ſujet-là vous eſtes aſſeuré de ſuivre le ſentiment d'Ariſtote.

Cette demande, luy dis-je, à ſes difficultez, auſſi bien que celle que vous m'a-

vez faite touchant la Matiére, parce qu'Ariſtote parle encore fort generalement ſur ce ſujet. Le mot εἶδος, & celuy de μορφὴ, que l'on a traduits par le mot de *Forme*, ſe trouvent en une infinité d'endroits, non ſeulement de ſa phyſique, mais encore du reſte de ſes œuvres; & il fait aſſez comprendre qu'il entend par ces mots un je ne ſçay quoy, qui donne l'Eſtre à la choſe, c'eſt à dire, qui la determine à eſtre en particulier ce qu'elle eſt, & qui la rend differente de toute autre choſe; mais il n'explique nulle part, la nature de ce je ne ſçay quoy: De ſorte que ſi pour ſup-

pléer à ce qu'Ariſtote n'a pas crû devoir faire, on veut taſcher d'expliquer en quoy conſiſte une choſe ſi importante, on ne pourra jamais prouver à un opiniaſtre, que ce qu'on luy dit eſt le ſentiment de ce Philoſophe.

Vous avez raiſon, dit M. N. de dire qu'il eſt important d'établir une connoiſſance plus particuliere de la Forme, que celle qui ſe peut tirer de ces termes generaux: Car autrement je ne voy pas qu'en cecy les lumieres d'un Philoſophe ſoyent plus grandes que celles d'une ſimple Payſanne, ſi ce n'eſt que l'un ſçait un

mot que l'autre ne ſçait pas. En effet, quand une Payſanne voit éclore un poulet ſous une poule, elle comprend auſſi bien que le plus habile Philoſophe du monde, qu'il eſt ſurvenu à l'œuf, un je ne ſçay quoy qui luy fait perdre l'eſtre d'œuf, & qui luy donne l'eſtre de poulet; & elle n'eſt moins ſçavante que le Philoſophe, qu'en ce qu'elle ignore que ce je ne ſçay quoy s'appelle la Forme du poulet. En verité cela ne vaut pas la peine qu'on en faſſe un ſi grand cas; & je ne puis m'empeſcher de m'eſtonner comment tant d'habiles gens ont pû juſqu'icy ſe contenter de ſi peu de choſe.

S'il y a quelque faute en cela, luy dis-je, on ne la doit pas tant attribuër à Ariſtote, qu'à ceux qui l'ont ſuivy avec trop de paſſion, & qui meſme ont beaucoup corrompu la veritable Doctrine de ce Philoſophe, comme le R. P. Rapin nous l'a appris depuis peu: Car il eſt bien permis d'expliquer les choſes de la Nature par des termes generaux, comme Ariſtote a fait; mais il n'eſt pas juſte de vouloir borner la connoiſſance des hommes à ces notions generales, ny de leur interdire de pouſſer leurs recherches plus loin, comme font ces Ariſtoteliciens dont parle le R. P.

Rapin. Je m'en vas vous rapporter encore un exemple ſignalé de ce qu'à produit ce grand attachement à Ariſtote.

Le mot οὐσία ſe trouve joint en trois ou quatre endroits des œuvres de ce Philoſophe, avec celuy de εἶδος; Or comme le mot οὐσία ſignifie auſſi bien *Eſſence* que *Subſtance*, on pouvoit croire avec raiſon qu'Ariſtote avoit voulu dire que la Forme eſt Eſſentielle aux Eſtres; & je ne croy pas en effet, qu'il ait jamais eu une autre penſée; Cependant il a pleu aux nouveaux Commentateurs de ce Philoſophe, d'expliquer le mot οὐσία joint

à celuy de εἶδος par celuy de *Subſtance*; Ainſi, ayant propoſé cette notion comme le ſentiment d'Ariſtote, perſonne depuis n'a oſé s'en écarter, & tous ont dit, ſur la bonne foy de ce Philoſophe, que chaque Eſtre, outre la Matiere, qui eſt desja une ſubſtance, contient encore une autre ſubſtance, à qui ils ont donné le nom de Forme, & qu'ils ont aſſeuré pouvoir en un beſoin exiſter ſans la Matiere. Et cette Doctrine à paru vray ſemblable à pluſieurs : Car comme ils conſideroient que l'Ame raiſonnable, qui eſt la Forme de l'homme, & meſme du corps humain, con-

ſideré entant qu'humain, eſt une ſubſtance réellement diſtincte de la Matiere, ils ont crû qu'il en pouvoit bien eſtre de meſme des Formes de tous les Eſtres; Mais d'autant que l'eſprit humain n'a jamais pû rien imaginer de ſemblable dans un Eſtre purement materiel, on n'a pas paſſé outre; & tout ce qu'ont pû faire les Ariſtoteliciens, a eſté d'aſſeurer que chaque Eſtre avoit une *Forme ſubſtantielle.* Toutesfois il y en a d'autres, qui faiſant profeſſion d'admettre auſſi bien qu'eux des Formes ſubſtantielles dans des Eſtres purement materiels, expliquent la choſe tout autre-

ment. Ceux-cy eſtiment que ces Formes ne ſont autre choſe qu'un amas d'accidens, *congeries accidentium*, & neanmoins ils ſoûtiennent qu'elles doivent eſtre appellées ſubſtantielles, par ce qu'elles ſont les Formes de certains Eſtres, qui du coſté de la Matiere ſont de veritables ſubſtances. Ainſi: diſent-ils, une ſtatue de marbre s'appelle en Latin *ſtatua marmorea*. Le R. Pere Fabry Jeſuite, eſt de ce ſentiment, comme on le peut voir dans le troiſiéme tome d'un traité de phyſique, imprimé à Lyon, in quarto, pages 224. & 225. où il ne fait pas difficulté d'aſſeurer que les For-

mes des Eſtres inanimez, ne ſçauroient; meſme par miracle, exiſter independemment de la Matiere.

Ce nouveau langage, reprit M. N. a quelque choſe d'incommode, parce qu'il porte à une opinion que ceux qui s'en ſervent n'approuvent pas; ce qui ne paroiſt pas tout à fait ſincere. Et d'ailleurs je voy bien qu'on n'eſt pas moins conforme à la doctrine d'Ariſtote, en diſant ſimplement que les Formes ſont Eſſentielles aux Eſtres materiels, qu'en diſant qu'elles ſont Subſtantielles. Mais ſi Ariſtote eſt hors d'intereſt ſur ce point, peut-eſtre que la ve-

rité ne l'eſt pas: Car il me ſouvient qu'autre fois un bon Religieux, qui a eſté Lecteur en philoſophie en diverſes maiſons de ſon Ordre, m'a aſſeuré qu'il eſt de foy, qu'il y a des Formes ſubſtantielles, qui peuvent avoir une exiſtence independante de la Matiere, & que cela avoit eſté decidé par quelque Concile, qu'il ne me pût citer.

Je ne ſçay pas, luy dis-je, ſi cela a eſté decidé par un Concile; mais ſoit qu'il l'ait eſté ou non, je ſuis tres-fortement perſuadé que l'Ame raiſonnable, qui eſt la forme de l'homme, eſt une veritable ſubſtance, qui peut exiſ-

ter ſeparement du corps qu'elle informe ; & par conſequent je reconnois qu'il y a des Formes ſubſtantielles. Que ſi je puis former quelque doute apres cela touchant les Formes, c'eſt ſeulement pour ſçavoir ſi celles de tous les Eſtres purement materiels ſont des ſubſtances diſtinguées réellement de la Matiere, ou ſi elles n'en ſont pas, & ſi un Philoſophe ſoutenoit la negative, je ne croy pas qu'il fuſt pour cela fort criminel. Neantmoins pour eſtre autant retenu que je le pouvois eſtre ſur la queſtion des Formes ſuſtantielles, je n'en ay rien voulu determiner dans mon Traité de phy-

ſique, & je me ſuis contenté de dire, que par un diſcours general, on ne pouvoit pas en prouver l'exiſtence, que je pretendois ne pouvoir eſtre connuë qu'en traittant de la nature de chaque Eſtre en particulier.

A ce que je vois, me dit M. N. vous eſtes à couvert des menaces qu'on vous pouroit faire du coſté de la Sorbonne, touchant la Matiere & les Formes ſubſtantielles; Mais à vous parler franchement, ſi vous avez quelque choſe à craindre ce n'eſt pas ſur ce ſujet, mais ſeulement ſur ce que vous dites touchant les accidens : car l'on m'a aſſeuré que vous n'en

n'en tenez point de réels, & que vous enſeignez, que ce que l'on appelle des accidens, ne ſont que des modes qui ne peuvent exiſter ſans ſujet. Or on pretend que par là vous oſtés à la Religion Catholique l'avantage de pouvoir repondre à la principale objection que nous font les heretiques & les libertins, contre la croyance que nous avons touchant le Sacrement de l'Euchariſtie. Car lors qu'ils nous diront qu'aprés les paroles de la conſecration, nous appercevons encore tous les modes du pain, & que c'eſt une marque indubitable que la ſubſtance du

pain subsiste encore, & qu'ainsi aprés la consecration nous n'avons que du pain, & non pas le corps de JESUS-CHRIST, il faudra necessairement demeurer sans réponse : Au lieu que si l'on admet des accidens réels, il est tres-aisé de dire que tout ce qui nous paroist sont des accidens qui subsistent alors sans sujet. Voilà Monsieur, la principale objection que l'on peut faire contre vos principes, & il vous est tres-important d'y répondre : car comme la certitude de la Foy est infiniment plus grande que celle de toutes les opinions des Philosophes, il s'ensuit évi-

demment, que toute maxime de philoſophie, qui eſt contraire à ce que la Foy nous enſeigne, eſt une fauſſe maxime; & ce ne ſeroit pas ſans ſujet que des Théologiens Catholiques, s'oppoſeroient à des principes de philoſophie qui combattroient directement des veritez revelées.

Monſieur, luy dis-je, je croy comme vous, que la certitude de la Foy eſt beaucoup au deſſus de la certitude de la raiſon humaine; Mais il ne faut pas porter cette maxime juſqu'à condamner legerement des opinions qui paroiſſent veritables ſelon la raiſon: Car

comme on se peut tromper en prenant pour vrayes, des opinions qui sont fausses, on se peut aussi tromper en jugeant que des opinions sont contraires à la Foy, quoy qu'elles n'y soient pas effectivement contraires: Et si l'esprit humain n'est pas capable de comprendre certaines veritez, il ne l'est pas aussi de concevoir l'union & l'alliance de certaines veritez entr'elles. Je croy neanmoins que dans le sujet particulier dont il s'agit, il n'est pas besoin de ces maximes generales, & qu'il paroistra clairement par l'examen que nous en allons faire, que les principes de

cette philoſophie qu'on appelle nouvelle, s'accordent pour le moins auſſi bien avec ce que la Foy nous enſeigne, touchant l'Euchariſtie, que ceux de la philoſophie ordinaire des Ecoles: C'eſt ce qu'il ne me ſera pas bien difficile de vous faire voir, parce que vous ne m'avez rien dit qui ne m'ait eſté desja propoſé par pluſieurs Theologiens.

Je pourrois trancher tout d'un coup toutes ces objections, en me ſervant de la ſolution meſme de l'Ecole, qui eſt que les accidens ou les modes du pain & du vin peuvent exiſter par la puiſſance infinie de Dieu, ſepa-

rez du pain & du vin ; & qu'encore que cela ne puiſſe arriver dans le cours ordinaire des choſes, qu'on appelle l'ordre naturel, on ne doit point douter neantmoins que Dieu ne le puiſſe faire; & qu'ainſi, tout ce que nous appercevons qui reſte aprés la conſecration, ſont des modes, qui ſont conſervez miraculeuſement, aprés que la ſubſtance du pain & du vin a eſté convertie au Corps & au Sang de noſtre Seigneur.

Cela me ſatisfait entiérement, me dit M. N. & je voy qu'en cecy la philoſophie commune n'a aucun avantage ſur la voſtre.

Vous eſtes trop facile, luy

dis-je, car je n'en veux pas demeurer là, & je veux vous monſtrer, qu'en diſant, comme les Philoſophes de l'Ecole, que Dieu peut faire ſubſiſter les accidens du pain & du vin, ſans le pain & le vin, nous le diſons d'une maniere pour le moins auſſi probable que la leur; c'eſt ce que je vous prie d'écouter attentivement.

On peut remettre en deux manieres les choſes à la puiſſance de Dieu; l'une en connoiſſant poſitivement qu'elles ſont poſſibles, l'autre en ne connoiſſant pas poſitivement qu'elles ſont impoſſibles, quoy qu'elles nous ſoient inconcevables.

Ce n'eſt qu'en la derniere maniere que les Philoſophes de l'Ecole diſent que Dieu peut faire ſubſiſter les accidens du pain & du vin ſans leur ſubſtance. Ils ſoûtiennent qu'on ne ſçauroit prouver poſitivement que cela ſoit impoſſible, mais auſſi ne connoiſſent-ils pas clairement que cela ſoit poſſible; & il faut meſme avoüer, qu'en s'imaginant que les couleurs & les autres qualitez ſenſibles ſont attachées aux objets, il eſt aſſés difficile de concevoir ce que c'eſt qu'une couleur ſans choſe colorée, une froideur ſans choſe froide &c. Mais il n'en eſt pas de meſme, quand

quand nous disons que Dieu peut separer les modes & les accidens d'avec leurs substances : car nous concevons positivement la possibilité de cette separation, ou plûtost nous la demontrons.

Il me semble, me dit M. N. que vous vous avancez beaucoup, en promettant de montrer que la separation des accidens d'avec leurs substances, est une chose possible.

Vous allez voir, luy dis-je, que je ne promets rien que je ne tienne. Mais pour éviter toute sorte d'ambiguité, & ne laisser rien d'obscur, dites-moy, s'il vous plaist le

plus distinctement qu'il vous sera possible, ce que vous entendez vous mesme, par les accidens des substances.

J'entens par ces mots, dit M. N. leurs qualitez sensibles, comme par exemple, les couleurs que nous voyons en les regardant, les saveurs que nous experimentons en les goutant, en un mot tout ce que nous sentons qui nous fait connoistre que ces substances sont presentes.

Je vous entens fort bien, luy dis-je, & vous vous estes fort bien expliqué. Sçachez donc maintenant, Monsieur, qu'au lieu que la Philosophie qu'on a enseignée depuis quelques siecles dans les

Ecoles, place ces qualitez ſenſibles dans les objets meſmes, la noſtre en fait des impreſſions de nos ſens; & qu'elle ne met pas, par exemple, la couleur que nous voyons dans les objets viſibles, mais dans nos yeux; ny la chaleur que nous ſentons dans le feu, mais dans nos mains; ou plûtoſt qu'elle met l'une & l'autre dans noſtre Ame qui les ſent; C'eſt ce que je vous expliqueray une autre fois plus en détail: Mais comme je parle à une perſonne intelligente, je croy vous pouvoir faire remarquer d'abord, que ces ſortes d'accidens ne ſont pas ſeulement ſeparables des

ſubſtances qui les produiſent, & que nous en appellons les ſujets, parce que noſtre imagination les y attache, mais qu'ils ſont en quelque ſorte ſeparez de ces ſubſtances : car c'eſt, par exemple, le feu qui produit la chaleur ; c'eſt l'émeraude, qui produit la verdeur : cependant cette chaleur & cette verdeur eſtant des ſentimens, ne ſont ny dans le feu ny dans l'émeraude.

Il y a donc en un ſens une ſeparation actuelle des accidens, c'eſt à dire, de ces impreſſions de nos ſens, d'avec ces ſubſtances qui en ſont les cauſes, & auſquelles noſtre imagination les attache ;

mais il y a d'autre part une ſorte d'union actuelle entre ces ſubſtances & ces accidens, comme entre les cauſes & les effets : par ce que l'on ne void, par exemple, point de blancheur, qu'il n'y ait un certain corps qui produiſe en nos ſens cette impreſſion, & l'on ne ſent point la chaleur du feu, qu'il n'y ait un feu qui nous échauffe.

Or cette union de nos impreſſions avec leurs cauſes, ſe recontrant toûjours dans l'ordre de la Nature, on à raiſon de dire que les accidens ſont inſeparables des ſubſtances. Et en effet, on ne voit jamais de pain & de

vin, qu'il n'y ait du pain & du vin presens ; & ainsi, les accidens du pain & du vin, c'est à dire, ces impressions que ces corps font sur nous, sont naturellement inséparables des substances du pain & du vin. Mais s'il arrivoit que nous eussions des impressions, qui nous portassent d'elles mesmes à croire que certains objets fussent presens, quoy qu'ils ne le fussent pas en effet ; & que nous vissions & sentissions du pain & du vin, sans qu'il y eust du pain & du vin presens ; ce seroit alors qu'on auroit sujet dire que ces accidens sont separez de leur substance ; non pas de celle

qui les ſent, & qui les reçoit, mais bien de celle qui les produit, & à laquelle l'imagination les attache. Or c'eſt ce qui arrive proprement dans l'Euchariſtie, dont le myſtere conſiſte en ces trois choſes, ſelon la Doctrine de l'Egliſe.

1. En ce que le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST ſont veritablement & réellement preſens.

2. En ce que le pain & le vin ne ſont plus aprés la conſecration, eſtant réellement changez au Corps & au Sang de JESUS-CHRIST.

3. En ce qu'il reſte des apparences du pain & du vin. Car comme ces apparences

nous repreſentent du pain & du vin, & qu'elles ne peuvent eſtre naturellement produites que par du pain & du vin réellement preſens, on les doit appeller accidens du pain & du vin. Cependant la foy nous enſeigne que le pain & le vin ne ſont plus : elle nous enſeigne donc auſſi que ces accidens, ou ces apparences du pain & du vin, ſubſiſtent ſans le pain & le vin, par un effet de la puiſſance de Dieu. Et voilà proprement des accidens ſans ſubſtance.

Que ſi l'on demande maintenant ſi cet effet eſt poſſible, je dis que l'on peut démontrer qu'il l'eſt : Car il

eſt certain que Dieu peut faire par luy meſme dans nos ſens, les meſmes impreſſions que le pain & le vin y feroient, s'ils n'avoient point eſté changez: Or conſerver ces impreſſions ſans les cauſes qui les produiſent, c'eſt proprement conſerver des accidens ſans leur ſubſtance, n'y ayant perſonne qui n'appelle la couleur & la ſaveur du vin, les accidens du vin.

Voyez donc, Monſieur, que par cette voye, il n'y a rien de ſi facile que d'expliquer de quelle maniere les accidens du pain & du vin, ſubſiſtent ſans le pain & le vin: car il n'y a qu'à dire en un mot, que le pain & le

vin eſtant oſtez, Dieu continuë de faire dans nos ſens les meſmes impreſſions qu'ils y faiſoient avant qu'ils fuſſent changez. Auſſi c'eſt en cette maniere que le Pere Magnan, celebre Theologien de l'Ordre des Minimes, explique ce myſtere, non ſeulement dans quatre volumes de philoſophie qui ſont imprimez à Tholoſe, in octavo, mais auſſi dans un volume de theologie naturelle, qu'il a appellé *Philoſophia ſacra*, imprimé auſſi à Tholoſe, in folio. Et vous remarquerez, s'il vous plaiſt, Monſieur, que ce bon Religieux a enſeigné la theologie à Rome, au

Convent de la Trinité, & que ſon livre eſt approuvé par ſes Superieurs, & par un grand nombre de Docteurs de Tholoſe.

Ainſi, comme la conſervation des accidens du pain & du vin expliquée de cette ſorte, eſt certainement poſſible, je n'ay qu'à emprunter la doctrine de ce Theologien; & par là vous voyez que toute noſtre Philoſophie eſt abſolument à couvert du reproche qu'on luy faiſoit ſur les accidens.

Il me reſte néantmoins trois difficultez, dit M. N. que je vous prie de me permettre de vous propoſer, l'une aprés l'autre. La pre-

miere eſt, que vous montrez bien par cette voye, que les accidens du pain & du vin peuvent ſubſiſter ſans le pain & le vin, mais non pas qu'ils ſubſiſtent ſans ſujet; car nos ſens, ou pluſtoſt noſtre Ame, eſt le vray ſujet de ces impreſſions que vous appellez les accidens du pain: or elles ne ſubſiſtent pas ſans elle.

Vous avez raiſon, Monſieur, luy dis-je, mais auſſi ne crois-je pas qu'il y ait aucun Theologien dans le monde, qui vouluſt m'obliger à autre choſe qu'à reconnoiſtre que les accidens, eſpeces, ou apparences du pain & du vin peuvent ſub-

ſiſter ſans le pain & le vin; & c'eſt ce que je penſe avoir montré bien clairement; Mais il ne ſe trouvera pas, je croy, un Theologien aſſés injuſte, pour vouloir faire un point de Theologie, de cette queſtion Philoſophique, *Quel eſt le ſujet d'inheſion des accidens du pain & du vin?* & pour pretendre que la Foy veut que l'on avoüe qu'ils ſont attachez au pain & au vin. Car ſurquoy fonderoit-il une ſi étrange pretention? Quel paſſage de l'Ecriture, ou quel Concile a jamais definy le ſujet d'inheſion des accidens? Ce n'eſt pas au reſte que l'on n'ait droit d'appel-

ler le pain & le vin, le ſujet de ces accidens, parce que l'imagination les y attache, & que l'on parle ſouvent ſelon l'imagination ; & en ce ſens, on peut dire que le pain & le vin eſtant détruits, leurs accidens ſubſiſtent ſans ſujet.

Voilà ma premiere difficulté, me dit-il, entierement reſoluë, & pourveu que vous faſſiez le meſme des deux autres, j'auray ſujet d'eſtre ſatisfait.

La ſeconde conſiſte en ce qu'il ſemble que ces impreſſions que vous appellez les accidens du pain, ne comprennent pas tout ce que nous renfermons ſous ce

nom ; car il y a des accidens que voſtre philoſophie ne détache pas des ſubſtances, & qu'elle ne met pas dans nos ſens, comme la figure, le lieu ou l'*ubi*, & les autres modes de cette nature.

Vous entrez parfaitement, luy dis-je, dans nos principes : car il eſt vray qu'outre ces impreſſions qui ſont dans noſtre Ame, & qui ſont les principaux accidens des corps, nous reconnoiſſons encore certains autres modes dans les corps meſmes ; mais ceux-là nous donnent encore moins de peine à expliquer : Car il n'y a qu'à dire que le corps de JESUS-CHRIST, eſtant

mis à la place du pain, tous ces modes dont nous parlons demeurent les meſmes, parce qu'il eſt dans le meſme lieu, dans la meſme figure, qu'il eſt remüé comme le pain le ſeroit ; Et ainſi, l'on peut dire veritablement qu'il exiſte ſous ces modes & ces accidens du pain ; Il n'y a en cela, ny inconvenient ny miracle, & c'eſt une ſuitte naturelle du myſtere : Car le corps de JESUS-CHRIST ne ſçauroit eſtre dans tout le lieu qu'occupoit le pain, que la figure du pain que nous voïons auparavant ne ſe voye encore, & qu'il ne ſoit dans le meſme *ubi*, comme parlent

parlent les Philoſophes.

Il n'y a donc plus, me dit-il, qu'à paſſer à la troiſiéme difficulté. C'eſt qu'il m'a ſemblé que dans le diſcours que vous m'avez fait, en m'expliquant la ſubſiſtance des accidens ſelon le Pere Magnan, vous empruntiez cette ſolution de luy, plûtoſt comme commode, que comme veritable : Dites-moy donc, s'il vous plaiſt, Monſieur, ſi vous eſtes ſerieuſement perſuadé que ce ſoit en cette maniere qu'il faut repondre à la difficulté des accidens.

Puiſque vous me preſſez ſur ce point, luy dis-je, je vous diray ſimplement qu'on

y pourroit ajoûter quelque choſe, & qu'encore qu'il ſoit vray que Dieu peut produire dans nos ſens les impreſſions du pain & du vin, aprés qu'ils ont eſté changez par la tranſubſtantiation, il n'eſt pas neceſſaire néanmoins aprés cela, d'avoir recours à un nouveau miracle, comme il ſemble que fait le Pere Magnan: car de là il s'enſuit naturellement que le pain eſtant effectivement changé au corps de JESUS-CHRIST, on doit continuër de ſentir toutes les meſmes apparences qu'on ſentoit auparavant, c'eſt à dire, que les accidens du pain & du vin doivent ſubſiſter.

Mais pour vous faire bien entendre cela, j'aurois besoin de vous expliquer plus particuliérement que je n'ay fait, nostre Doctrine des qualitez sensibles.

Dites moy donc, Monsieur, premierement, si vous avez jamais bien medité sur ce que c'est que *sentir*, & si vous avez bien estudié tout ce qu'on vous a pû dire autrefois dans vostre philosophie par forme de commentaires sur les livres *de sensu* & *sensili*, & sur ceux de *animâ* d'Aristote.

Non, me dit M. N. j'estois alors occupé à me preparer pour repondre sur une These que je devois soûtenir en

public, qui ne contenoit rien de tout cela ; Et quoy qu'aprés eſtre ſorty du College, & avoir achevé mon cours de philoſophie, j'aye eu le ſoin de bien faire relier mes écrits, je ne les ay pourtant point releus depuis, ayant eu d'autres lectures à faire.

Nous ſerons donc obligez, luy dis-je, de ſuppoſer icy la doctrine d'Ariſtote, que j'ay expliquée aſſés au long dans le deuxiéme Chapitre de la premiere partie de mon traité de phyſique, que vous lirez à voſtre loiſir ; & il faudra que vous penſiez avec ce Philoſophe, que cette maniere particuliere de con-

noiſtre, que l'on appelle *ſentir*, lors qu'elle n'eſt accompagnée d'aucun raiſonnement n'y d'aucun jugement, n'eſt qu'une pure paſſion, *purum pati*; c'eſt à dire, qu'à proprement parler, *ſentir*, n'eſt autre choſe qu'avoir en nous une certaine perception qui reſulte de l'action de quelque objet ſur quelqu'un de nos organes, & qui ne nous fait en aucune façon connoiſtre cet objet; Ainſi, lors que nous ſommes piquez d'une épingle, ſentir, c'eſt avoir une douleur qui ne nous fait point du tout connoiſtre l'épingle, ny meſme la ſolution de continuité qu'elle fait dans noſtre chair.

C'eſt ce que j'ay toûjours creu, dit M. N. à l'égard de la piqueure d'une épingle, mais à dire le vray je n'ay pas beaucoup conſideré d'autres exemples ; toutefois en y penſant maintenant un peu, & en y faiſant reflexion, il me ſemble que je connois aſſés clairement que quand je m'approche du feu, cette chaleur que je reſſens eſt un ſentiment qui m'appartient, & non point au feu ; de ſorte que ſi le feu a de la chaleur, comme je n'en doute point, ce n'eſt pas une choſe que je puiſſe connoiſtre, tandis que je ne feray que ſentir.

Vous comprenez fort bien

cela, luy dis-je, mais il faut que vous penſiez la meſme choſe de toutes les autres manieres de ſentir ; Ainſi, lors que vous goûterez du vin, ou que vous regarderez de la neige, vous devez penſer que la ſaveur & la blancheur que vous appercevez ſont des ſentimens qui ſont en vous, & de voſtre part, de meſme que la douleur.

Je comprens aſſés bien cela, dit M. N. à l'égard de l'attouchement ; je l'entens auſſi ſans peine à l'égard du gouſt & de l'odorat ; mais je vous avoüe que j'ay de la difficulté de le concevoir à à l'égard de la veuë & de l'oüye ; Car j'avois toûjours

crû que le ſon & les couleurs que j'appercevois, eſtoient hors de moy.

Vous n'eſtes pas le ſeul, luy dis-je, qui avez cette difficulté; mais elle s'évanoüira en liſant l'endroit du traité de phyſique que je vous ay marqué.

Je le veux croire ſur voſtre parole, me dit M. N. Mais venons, s'il vous plaît, à l'explication des qualitez ſenſibles: Car par ce peu que je viens de vous entendre dire, j'ay des-ja compris que vous reconnoiſſez qu'il y a dans les objets certaines qualitez par le moyen deſquelles ils nous font ſentir comme nous ſentons.

Sans

Sans doute, luy dis-je, il faudroit n'avoir point de raiſon pour penſer autrement ; & je tiens, par exemple, pour certain, qu'il y a dans le feu une qualité, ou un je ne ſçay quoy qui fait qu'il nous échauffe, & cette qualité eſt ce que nous nommons la chaleur du feu. Mais comment penſeriez-vous, qu'il faudroit definir ce que l'on appelle les qualitez ſenſibles des objets, ſans craindre de ſe tromper, lors meſme qu'on n'auroit pas encore aſſés philoſophé pour les connoiſtre diſtinctement.

C'eſt ce que je ne puis pas vous dire, me dit M. N.

C'eſt cependant une choſe que vous trouverez tres-aiſée, luy dis-je, ſi vous conſiderez que nous n'admettons ces qualitez dans les objets, qu'à cauſe que nous experimentons qu'ils excitent en nous divers ſentimens que nous n'avons point en leur abſence; ce qui eſt tres-facile à concevoir: car c'eſt ſimplement raiſonner de l'acte à la puiſſance, c'eſt à dire, conclure de ce que les objets font en nous, qu'ils ont en eux le pouvoir de le faire. Aprés cela, il eſt aiſé de voir qu'on peut fort bien définir les qualitez ſenſibles des objets, en diſant que

ce ſont les pouvoirs qu'ils ont d'exciter en nous les ſentimens que nous experimentons qu'ils y excitent Ainſi, la ſaveur du vin, eſt le pouvoir qu'à le vin de nous faire ſentir comme il fait ; de meſme, la blancheur de la neige, eſt le pouvoir qu'à la neige de nous faire voir comme elle fait.

Vous avez raiſon, me dit M. N. & je ne penſe pas que la verité de ces ſortes de définitions puiſſe eſtre conteſtée par perſonne : Mais comme elles ſont fort generales, elles ne contentent pas entierement, & l'on demande quelque choſe de plus particulier : Dites-moy donc

ce que vous croyez, qu'on doive penſer là deſſus; mais auparavant apprenez-moy quel a eſté le ſentiment d'Ariſtote.

Pour ce qui eſt d'Ariſtote, luy dis-je, comme il n'a parlé que fort metaphyſiquement aux endroits meſmes où il a traité expreſſement des qualitez ſenſibles, il n'a rien dit de plus particulier que ce que je vous viens de dire, ſi ce n'eſt au ſujet du ſon, qu'il aſſeure en termes bien clairs n'eſtre autre choſe qu'un certain mouvement de l'air, ou des corps reſonnans: Mais pour ce qui eſt des autres qualitez, quoy qu'il en puiſſe avoir dit en

divers endroits de ſes œuvres, on ne trouvera jamais qu'il ait dit qu'il y a de la part des objets quelque choſe de ſemblable aux ſentimens qu'ils excitent, comme le pretendent la pluſpart des Ariſtoteliciens. Ainſi, on ne trouvera nulle part dans Ariſtote, qu'il ait dit que la chaleur du feu ſoit une choſe ſemblable à cette ſorte de chatoüillement agreable que nous experimentons quand nous en ſommes à une juſte diſtance; ou à cette brûleure & cuiſſon importune que nous reſſentons, quand nous en approchons de trop prés. Auſſi cette pretention eſt-elle mal

fondée: car outre que cela n'eſt pas neceſſaire, puis qu'une épingle peut bien exciter en nous de la douleur, ſans qu'elle ait rien de ſemblable, je penſe avoir prouvé dans la premiere partie de mon traité de phyſique, qu'elle eſt abſolument fauſſe.

L'exemple que vous apportez d'une épingle eſt merveilleux, me dit M. N. & je m'eſtonne que juſqu'icy perſonne n'y ait fait reflexion: Pour moy, j'admire que vous me rendiez plus ſçavant en me faiſant avoüer que je ſuis plus ignorant que je ne croïois. En effet, au lieu que je penſois connoiſtre en quelque façon les qualitez

ſenſibles des objets, je m'apperçois bien que je ne les ay jamais connuës, & que j'attribuois aux objets les ſenſations qui m'appartiennent. Mais enfin, venons s'il vous plaiſt à ce que vous en penſez.

C'eſt où j'en veux venir, luy dis-je ; mais ce ſera s'il vous plaiſt à condition que vous vous contenterez en cecy d'une explication un peu generale, eſtant impoſſible de vous ſatisfaire entierement dans cét Entretien ; Car chaque qualité ſenſible en demande du moins un entier ; & il y en a meſme entr'elles, pour qui il en faudroit pluſieurs, ſi on

vouloit les connoiſtre à fond, & juſqu'à ce qu'on fuſt aſſeuré de n'avoir negligé aucune choſe qui puſt eſtre de quelque utilité.

Je l'ay des-ja bien penſé, dit M. N. auſſi ne ſouhaitois-je de vous, qu'une explication generale, me reſervant le ſoin de m'inſtruire plus particulierement de voſtre doctrine, par la lecture de voſtre livre.

Maintenant, luy dis-je, que je ſçay quelle eſt voſtre intention, il ne me ſera pas difficile de vous ſatisfaire. Vous remarquerez donc, que comme nous avons eſté faits de telle nature, que nous ſommes capables de

ſentir de la douleur, lors qu'une épingle nous pique en quelque partie que ce ſoit de noſtre corps, où il ſe rencontre quelques filets de nerfs, & qu'ainſi toutes ces parties ſont les organes du ſens que l'on appelle l'attouchement; de meſme auſſi, nous ſommes capables de pluſieurs autres ſentimens, lors que certains endroits particuliers de noſtre machine ſont ébranlez par d'autres corps qui tiennent lieu de l'épingle; ce qui fait que ces endroits particuliers, ſont les organes des autres ſens que nous avons, outre celuy du toucher; Ainſi, nous ſommes capables

du ſentiment de ſaveur, lors que certains corps ébranlent doucement les nerfs de la langue, qui eſt pour cela l'organe du gouſt; & ainſi, nous ſommes capables d'avoir le ſentiment d'odeur, lors que quelque corps chatoüille le fond de noſtre nés, où par conſequent eſt l'organe de l'odorat; de meſme, nous ſommes capables du ſentiment de ſon, lors que l'air ou quelque autre corps ébranle le fond de l'oreille, où eſt l'organe de l'oüye; & enfin, nous ſommes capables du ſentiment de lumiere, ou de couleur, lors que le fond de nos yeux eſt ébranlé par une matiere plus ſubtile que

l'air, à qui Ariſtote donne le nom *d'Ether*, ou de *Matiere celeſte*.

Je vous entens bien juſques-là, dit M. N. & à ce que je voy, il ne faut autre choſe ſinon qu'il s'excite divers mouvemens en diverſes parties de noſtre corps, pour nous faire avoir tous les divers ſentimens dont nous ſommes capables.

Cela eſt vray, luy dis-je, & vous en ſerez convaincu, lors que vous aurez pris la peine de lire toute la premiere partie de mon traité de phyſique. Or comme vous ſçavez qu'il ſuffit qu'un corps ait du mouvement, & qu'avec cela il ait une cer-

taine groſſeur, & une certaine figure, pour en pouvoir mouvoir un autre, & luy donner un certain mouvement; vous devez auſſi penſer qu'il ſuffit que les corps que nous appercevons par l'entremiſe des ſens, ayent des parties de certaine groſſeur, & de certaine figure, & qu'elles ſoient meües de certaine façon, pour pouvoir ébranler les organes de nos ſens, & ainſi nous faire avoir les diverſes ſenſations dont nous ſommes capables.

Je comprens encore cecy, dit M. N.

Vous comprenez bien auſſi, luy dis-je, que lors qu'un corps agit ſur un autre corps,

pour le mouvoir, le contact qui eſt neceſſaire pour cette action, ne ſe fait qu'en la ſeule ſuperficie.

Ouy, dit M. N. car deux corps ne ſe penetrent point.

Cela eſtant, luy dis-je, vous n'aurez pas de difficulté à m'entendre, quand je vous auray dit que la nature de toutes les qualitez ſenſibles, ou de tous ces differens pouvoirs qu'ont les divers corps de nous faire ſentir comme ils font, ne conſiſte que dans les diverſes groſſeurs, les diverſes figures, & les differens mouvemens des petites parties dont ces corps ſont compoſez; Mais remarquez que

je ne dis pas que les qualitez sensibles des corps, consistent dans les parties de ces mesmes corps, lesquelles sont des substances ; mais dans la grosseur, la figure, & le mouvement de ces parties, qui ne sont que des accidens, ou des modes.

Vous ne dites là rien que je n'entende, dit M. N. néanmoins souffrez que pour un plus grand éclaircissement, je vous dise que je conçoy fort bien comment les objets de l'attouchement & du gouſt agissent sur les organes, parce que je voy qu'ils s'y appliquent immediatement ; Je comprens bien encore comment

du musq, par exemple, peut ébranler l'organe de l'odorat, en exhalant certains corpuscules que nous attirons avec l'air de la respiration; & je comprens bien aussi comment une cloche peut en tremoussant ébranler l'air, & par ce moyen ébranler l'organe de l'oüye; mais je ne conçoy pas comment les corps lumineux, ou colorez, qui ne se meuvent point, peuvent agir sur nos yeux.

Je pense qu'en effet il vous restera toûjours sur cela quelque difficulté, jusqu'à ce que vous ayez leu toute la premiere partie de ma physique; Mais en at-

tendant, je vous diray que les corps lumineux, comme par exemple la flamme, ont leurs parties dans une tres-grande agitation ; & que de meſme qu'une cloche ébranle le fond de noſtre oreille par le moyen de l'air qu'elle meut ; auſſi le corps lumineux, par le mouvement de ſes parties, pouſſe cet *Ether* dont je vous ay parlé un peu auparavant, & par ſon moyen ébranle le fond de nos yeux : Et vous devez eſtre ſatisfait pour le preſent de ce que je viens de vous dire, touchant l'action des corps lumineux : Mais pour l'action des corps colorez, vous devez penſer qu'elle conſiſte

consiſte ſeulement en ce que leurs ſuperficies ſont âpres ou raboteuſes, ou qu'elles ont quelque autre ſemblable diſpoſition; & qu'ainſi ces corps refléchiſſent vers nos yeux, avec quelque modification, l'action de la lumiere qu'ils avoient receuë.

Toutes les obſcuritez que je trouvois en cecy ſe ſont diſſipées par l'éclairciſſement que vous me venez de donner, me dit M. N. Je comprens meſme que le corps qu'on appelle coloré, eſtant hors de toute lumiere, c'eſt à dire dans les tenebres, n'a qu'un pouvoir éloigné de faire ſentir quelque couleur, & que c'eſt la lumiere

qui luy en donne le pouvoir prochain : De ſorte que ſi c'eſtoit ſeulement ce pouvoir prochain qu'on vouluſt appeller la couleur des corps, il faudroit dire qu'ils la perdent dans les tenebres, & que la lumiere la leur redonne ; Et c'eſt en effet ce que ſignifient ces vers d'une des Hymnes que l'Egliſe chante.

Rebuſque jam color redit
Vultu nitentis ſyderis.

C'eſt à dire, Et des-ja toutes choſes reprennent leur couleur, dés que ce bel Aſtre paroiſt.

Ainſi, eſtant pleinement ſatisfait touchant les qualitez ſenſibles, je ſuis preſt de

tirer telle concluſion qu'il vous plaira, de ce que vous m'avez dit.

Je demande ſeulement, luy dis-je, que vous en tiriez deux, dont la premiere eſt, Que deux corps doivent toucher diverſement nos ſens, lors que la diſpoſition de la ſuperficie de l'un eſt differente de la diſpoſition de la ſuperficie de l'autre ; Et la ſeconde eſt, Que deux corps doivent affecter nos ſens preciſement l'un comme l'autre, ou ſe preſenter à eux ſous les meſmes apparences, lors que la ſuperficie de l'un ne differe point de la ſuperficie de l'autre.

Ces deux concluſions, dit

M. N. ſont tres-legitimes, & j'en demeure tres-aiſement d'accord.

Cela eſtant, luy dis-je, venons au Saint Sacrement. Vous ſçavez que la croyance de l'Egliſe eſt que toute la ſubſtance du pain eſt convertie ou tranſubſtantiée au corps de JESUS-CHRIST; & que toute la ſubſtance du vin eſt tranſubſtantiée en ſon Sang : Mais cette converſion ſe fait de telle ſorte, qu'il n'y a rien qui ſoit étranger au pain & au vin qui ſoit ainſi tranſubſtantié : De ſorte que ſi l'on prenoit une aiguille bien fine, pour marquer diſtinctement avec ſa pointe, les differentes par-

ties de l'Hoſtie que l'on voudroit, il ſeroit vray de dire que là où avant la conſecration il y avoit du pain, là aprés la conſecration eſt le corps de JESUS-CHRIST; Et que là où il eſtoit vray de dire, cecy n'eſt pas du pain, mais de l'air, il faut encore dire aprés la conſecration, que c'eſt de l'air, & non pas le corps de JESUS-CHRIST. Ce qui ne ſignifie autre choſe, ſinon que le corps de JESUS-CHRIST ſe termine preciſement où ſe terminoit auparavant le pain; & que ce mode que l'on appelloit la ſuperficie du pain, & qui environnoit toutes ſes plus petites parties, eſt preſente.

ment ce qui environne le corps de JESUS-CHRIST. Or comme je vous ay des-ja dit, un corps ne ſçauroit agir ſur un autre, ſi ce n'eſt par contact, & le contact ne ſe fait qu'en la ſeule ſuperficie; par conſequent un corps ne ſçauroit agir ſur les organes de nos ſens, c'eſt à dire, ne ſçauroit ſe faire ſentir, que par le moyen de ſa ſuperficie; & deux corps ſe doivent faire ſentir de la meſme maniere, lors que la ſuperficie de l'un ne differe point de la ſuperficie de l'autre: Ainſi, puiſque le corps ou le ſang de JESUS-CHIST, dans l'Euchariſtie, eſt environné de la meſme ſuperfi-

cie, dont le pain où le vin eſtoit auparavant environné, Il s'enſuit qu'il doit affecter nos ſens, comme le pain ou le vin les affectoit auparavant, & qu'il doit ſe preſenter ſous les meſmes apparences. Et par là vous voyez que quand les Heretiques ou les libertins nous diront que nous appercevons encore tous les modes & accidens du pain ou du vin aprés la conſecration, ils ne pourront tirer de là aucun avantage, puiſque cela doit eſtre de la ſorte, pour s'accorder avec noſtre croyance.

Je doute, dit M. N. que perſonne ait jamais eſté plus ſatisfait de vous, que je

le ſuis moy meſme preſentement; Toutesfois, comme il me reſte encore quelque difficulté touchant la ſuperficie du pain ou du vin, laquelle vous dites reſter encore aprés la conſecration, je voudrois bien que vous me fiſſiez comprendre la nature de cette ſuperficie.

La difficulté que vous me propoſez n'eſt pas grande, luy dis-je, elle n'eſt fondée, auſſi bien que celle que vous m'avez desja propoſée, que ſur la ſignification du mot de ſuperficie, & ſur ce que vous donnez à ce mot plus de ſignification qu'il n'en a; & je croïois avoir prevenu voſtre difficulté, en joignant,

gnant, comme j'ay fait, le mot de mode à celuy de ſuperficie : Mais puiſque cette difficulté vous eſt venuë, nonobſtant toute ma précaution, remarquez encore vne fois, que ce mot de ſuperficie, quoy que ſubſtantif, ne ſignifie pas plus qu'vn verbe ; & que quand on dit que le corps de JESUS-CHRIST eſt environné de la meſme ſuperficie dont le pain l'eſtoit auparavant, on n'entend autre choſe, ſinon que le corps de IESUS-CHRIST ſe termine préciſement où ſe terminoit le pain, ou bien que le corps de IESUS-CHRIST eſt préciſement

où eſtoit le pain ; Aprés quoy je ne penſe pas que vous vouliez encore me demander que je vous faſſe comprendre la ſignification de ce verbe, *terminer*, non plus que celle de cét adverbe, *où*.

Non, Monſieur, dit M.N. voſtre reponſe eſt trop claire pour n'en eſtre pas ſatisfait ; je veux donc bien en demeurer là ; auſſi bien devons nous eſtre fort retenus, & ne parler que fort ſobrement ſur des ſujets de cette nature. Et meſme ſi nous y voulons prendre garde, nous verrons qu'il n'y a que deux choſes qui ayent pû porter les hommes à phi-

losopher sur les accidens de l'Eucharistie ; la premiere est, que les Catholiques qui croyoient la presence réelle de JESUS-CHRIST au Saint Sacrement, ont eu sans doute de la peine à comprendre, comment ce qu'ils appercevoient se pouvoit accorder avec leur foy ; & la seconde, que les Heretiques se sont servis de ce qui paroist aux sens, pour tâcher de détourner les fideles de la Foy de ce mystere, & pour leur persuader que ce n'est là que du pain, & non pas le corps de JESUS-CHRIST ; Et il me semble que nous ne devons raisonner sur des matieres si rele-

Universitas BIBLIOTHECA

vées, qu'autant qu'il eſt neceſſaire pour lever le ſcrupule des Catholiques, & pour répondre aux objections des Heretiques: Tout ce que l'on voudroit y adjoûter de plus, ne feroit qu'augmenter le nombre des difficultez; & il arriveroit que la philoſophie ſerviroit plûtoſt à ébranler noſtre foy, qu'à l'affermir. Or je trouve que vous avez fait en cela tout ce que l'on peut raiſonnablement ſouhaitter; & je puis meſme ajoûter que voſtre explication de la ſeparation des accidens du pain & du vin d'avec leurs ſubſtances, a beaucoup d'avantage ſur celle

que l'on enſeigne communement dans les Ecoles.

Premierement, elle eſt certainement poſſible, au lieu qu'il eſt difficile de concevoir la poſſibilité de l'autre.

Secondement, elle eſt plus propre à fermer la bouche aux Heretiques, qui repreſentent cette ſubſiſtance des accidens, comme une abſurdité inſupportable. Mais ſont-ce là les ſeuls avantages qui vous obligent de la preferer à celle qui eſt plus commune.

Non, Monſieur, luy repondis-je, il y en a encore quelques autres qui ne ſont pas moins conſiderables, &

que je ſuis bien aiſe de vous expliquer : Les voicy.

Les Heretiques ne ſe ſervent pas ſeulement de cette maxime ; *Que les accidens ſont inſeparables de leur ſubſtance*, comme d'un principe de philoſophie, par lequel ils pretendent montrer que la doctrine de l'Egliſe eſt contraire à la raiſon ; mais ils s'en ſervent auſſi comme d'un principe de tradition, par lequel ils pretendent montrer qu'elle eſt contraire aux Peres : Et en effet, ils ne font pas ſeulement voir que les Peres n'ont jamais parlé d'accidens qui ſubſiſtent, ſans eſtre attachez à aucune ſubſtance, mais ils

montrent positivement que ces mesmes Peres ont crû que cela estoit impossible, & ils citent sur ce sujet *Methodius*, *S. Irenée*, *Titus Bostrensis*, *S. Epiphane*, *S. Bazile*, *S. Gregoire de Nysse*, *S. Isidore de Damiette*, *S. Augustin en plusieurs lieux*, *S. Cyrille d'Alexandrie*, *Claudius Mamertus*, *S. Isidore de Seville*, *S. Iean de Damas*, *Alcuin*, *Theorianus*, *Nicetas*, & tous les passages qu'ils en alleguent paroissent clairs & précis.

Je sçay bien que l'on répond ordinairement que ces Peres n'ont parlé que de l'ordre naturel ; mais cette solution n'est fondée sur au-

cune de leurs expreſſions ; & ainſi, elle laiſſe toûjours quelque ſorte de doute ; au lieu que ce doute eſt pleinement levé par l'explication que nous avons donnée. Car ces Peres qui enſeignent que les accidens ne peuvent ſubſiſter ſans une ſubſtance qui les ſoûtienne, n'ont jamais douté que Dieu, par ſa puiſſance, ne puiſſe produire dans nos ſens, l'idée & les impreſſions d'un corps qui n'eſt pas preſent, comme il produiſit dans la Magdelaine l'idée d'un Jardinier, quoy qu'il n'y eût point de Jardinier preſent. Il ne s'enſuit donc autre choſe de la

Doctrine philosophique des Peres, qui ont enseigné que les accidens ne peuvent subsister sans substance, sinon qu'ils n'ont point conceu des couleurs, des saveurs, des figures, suspenduës en l'air, & detachées de toute substance ; mais il ne s'ensuit pas qu'ils ayent jamais crû que Dieu ne pouvoit pas conserver par sa puissance, la ressemblance & les apparences du pain ; & tant s'en faut que cela s'ensuive, qu'ils enseignent mesme formellement, & en termes exprés, le contraire : De sorte qu'il se trouve qu'ils ont dit en effet, que les accidens du pain subsistoient aprés le

changement, de la maniere que nous l'avons expliquée; & qu'ils ont nié seulement qu'ils subsistassent de la façon que les nouveaux Aristoteliciens se l'imaginent.

Nous pouvons tirer encore un autre avantage de cette explication; C'est que la Doctrine de l'Eglise Latine se trouve par ce moyen entierement conforme à celle de l'Eglise Grecque. Car ceux qui ont estudié avec soin les sentimens de cette grande Eglise, disent que l'on y enseigne la presence réelle & la transubstantiation aussi formellement que dans l'Eglise Latine: Que l'on y enseigne aussi que par

une condeſcendance de Dieu, les apparences du pain & du vin ſubſiſtent aprés le changement; mais que l'on ne laiſſe pas d'y ſoûtenir, que non ſeulement la ſubſtance du pain & du vin, mais auſſi tous les accidens ſont changez au corps & au ſang de JESUS-CHRIST. Or quand on dit que la ſubſtance & les accidens du pain & du vin ſont changez, & qu'on avoüe néanmoins que les apparences du pain & du vin demeurent, que peut-on entendre par ces apparences, ſinon les ſeules impreſſions qui en reſtent dans les ſens?

Cela me paroiſt tres-con-

ſiderable, dit M. N. & je voudrois bien ſçavoir par où l'on pourroit montrer que c'eſt là le ſentiment de l'Egliſe Grecque.

Ceux qui m'ont dit cela, luy dis-je, pretendoient en pouvoir apporter diverſes preuves, mais ils ſe contenterent de citer ce paſſage de la reponſe que les Grecs de Veniſe firent au Cardinal de Guiſe. *Nous croyons*, dirent ces Grecs, *que le pain eſt tellement changé au corps de* JESUS-CHRIST, *& le vin en ſon ſang, que ny le pain ny les accidens de ſa ſubſtance, ne demeurent pas, mais qu'ils ſont changez en une ſubſtance divine.*

Cependant ces meſmes Grecs, comme je vous ay des-ja fait remarquer, enſeignent en cent paſſages differents, que Dieu conſerve par condeſcendence, les apparences du pain & du vin; Ainſi, ils ne nient que la ſubſiſtance des accidens de l'Ecole d'Ariſtote, c'eſt à dire de ceux que l'on s'imagine eſtre attachez aux ſubſtances, & non celle des vrays accidens, qui conſiſtent dans les impreſſions que les corps font ſur nos ſens.

Ce n'eſt pas encore tout, je croy pouvoir conter pour un dernier avantage, que cette explication donne lieu de ſoûtenir plus nettement

un des articles de la Doctrine de l'Egliſe, qui eſt qu'aprés la conſecration il ne reſte plus de pain, & qu'il eſt réellement changé : Car quoy que ſelon la notion ordinaire des accidens, les Théologiens de l'Ecole ſoûtiennent que le pain ne ſubſiſte plus, qu'il ne reſte plus de pain, & qu'il n'y a point dans l'Euchariſtie d'autre ſubſtance que le corps de IESUS-CHRIST ; ce qui ſatisfait à la Foy ; il eſt neanmoins à craindre que par un autre tour, on ne rétabliſſe ce qu'on a détruit : Car ces meſmes Theologiens ne laiſſent pas de demeurer d'accord qu'il reſte dans l'Eu-

chariſtie une choſe longue, large, & profonde, figurée, mobile, impenetrable, qui agit ſur nos ſens. Or il eſt aſſés difficile de diſtinguer la notion de cette choſe, quoy qu'on luy donne le nom d'accident, d'avec celle d'une ſubſtance, & d'un corps; & cela produit au moins quelque embarras, & quelque obſcurité: Mais ſelon l'autre explication, il ne reſte aucune choſe que l'on puiſſe appeller pain; & le corps de IESUS-CHRIST remplit tout l'eſpace que le pain occupoit, ſans qu'il en reſte rien du tout, que certains modes exterieurs, & certaines impreſſions qui ne ſont

pas dans cet eſpace, mais dans nos ſens ; Ainſi les Prêtres ne tiennent dans leurs mains aucune choſe à qui le nom & la notion de pain convienne.

Ces avantages, Monſieur, vous paroiſſent-ils peu conſiderables, & vous étonnerez-vous aprés cela, de ce qu'un de mes amis me mande que cette Doctrine, qui avoit eſté autrefois comme rejettée par l'Ecole de Louvain, y eſt maintenant ſi bien receüe, que de ſeize Profeſſeurs en philoſophie, il y en a quatorze qui l'enſeignent ?

Ie ne m'en eſtonneray pas, dit-il, quand vous aurez répondu

pondu auſſi preciſement aux difficultez qui me reſtent, que vous ayez fait à celles des accidens : Car je vous avoüe que ſi vous combattez avec avantage les Heretiques ſur ce point, jay peur que vous ne les favoriſiez par deux autres principes de cette meſme doctrine; L'un, que l'Eſſence de la Matiére conſiſte dans l'eſtenduë ; L'autre, que cette eſtenduë eſt impenetrable. Si vous diviſiez ces deux principes, je voy bien que vous expliqueriez facilement le myſtere de l'Euchariſtie : Car vous n'auriez qu'à dire que le corps de JESUS-CHRIST y eſt ſans eſtenduë, ou que

les parties de ce corps se penetrent l'une l'autre, & sont reduites à ce qu'ils appellent un point physique, & non pas mathematique, comme quelques Theologiens l'ont enseigné: Mais en joignant ces deux principes, je ne comprens pas comment vous pouvez les allier avec la verité du mystere.

Ces difficultez, luy dis-je, ne me regardent nullement, puis que je n'empesche en aucune façon qu'on ne les divise: Car ne vous ay-je pas dit dés le commencement, qu'il y avoit cette difference entre les autres Philosophes & nous, que les autres pretendoient pouvoir com-

prendre non seulement ce que les choses sont dans l'ordre de la nature, mais aussi ce qu'elles peuvent estre dans l'ordre sur-naturel ; au lieu que comme nous connoissons les bornes étroites de nostre esprit, nous n'enfermons jamais la puissance de Dieu dans nos questions. Nous regardons seulement les choses dans l'ordre naturel, & telles qu'elles sont, & que nous les connoissons: Or il est certain que nous ne connoissons naturellement aucune Matiere qui ne soit estenduë & impenetrable ; Voilà à quoy nous nous arrestons ; & nous sommes plus persuadez que person-

ne qu'il y a de la folie à aller plus auant, & a donner pour bornes à la puiſſance de Dieu, la petiteſſe de nos lumieres.

Ainſi, quand les Theologiens enſeignent, ou que le corps de IESUS-CHRIST eſt ſans eſtenduë, ou que les parties ſe penetrent les unes les autres, ils ne diſent rien de contraire à ce que nous enſeignons, par ce qu'ils parlent d'un autre ordre, dont nous ne parlons jamais. Ce qui eſt certain, eſt que le corps de IESUS-CHRIST eſtant tres-veritablement preſent au Saint Sacrement, tout principe de philoſophie qui ſeroit contradictoire à

cette verité, seroit certainement faux: Mais comme le Concile de Trente declare que IESUS-CHRIST est bien dans le Ciel d'une maniere naturelle, mais qu'il est dans l'Eucharistie d'une maniere sacramentale, par sa substance; & que cette maniere d'exister est telle, qu'il est difficile de l'expliquer par des paroles; j'estime qu'il en faut demeurer là; & qu'en confessant la verité de la presence réelle & substantielle du corps de IESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, il ne faut pas aller plus avant que ce Saint Concile, dans la determination des manieres, ny dans la con-

damnation des principes de philoſophie, auſquels ce Concile n'a point touché.

Les Theologiens peuvent bien ſe former des manieres particulieres pour concevoir & pour expliquer les myſteres; mais comme l'Egliſe n'a rien decidé là deſſus, perſonne n'a droit d'impoſer aux autres la neceſſité de ſe ſervir de la maniere qui luy paroiſt la plus vray ſemblable, & la plus propre pour expliquer ce myſtere. Et aprés tout, quelque determination qu'on en fit, elle ne peut, comme je vous ay dit, regarder ceux qui ſe renferment comme moy dans le pur ordre de la nature.

Cette retenuë, repartit M. N. me ſemble tres-judicieuſe & tres-conforme au reſpect que l'on doit à Dieu.

Vous l'eſtimerez encore d'avantage, luy dis-je, quand vous ſçaurez que les Peres, qui ont crû du myſtere de l'Euchariſtie ce que l'Egliſe Catholique en croit preſentement, ont parlé comme nous, quand ils ont parlé en Philoſophes: Car la croyance qu'ils avoyent de la verité de la preſence de IESUS-CHRIST, ne les a pas empeſchez de definir le corps, une Nature qui par ſa longueur, largeur, & profondeur, occupe un eſpace de lieu. *Corpus dicimus, naturam quam-* *Aug. de Gen.*

ad lit. l. 7. c. 21. De Trin. l. 10. cap. 7. Ep. 28 Nanz. orat. 34. Aug. cont. Epist. Manich. c. 16.

libet, longitudine, latitudine, altitudine spacium loci occupantem, & de parler de la meſme ſorte de la penetration des dimenſions : Il y a ſeulement cette difference ſur ce point entre les Peres & nous, que les Peres ſuppoſant que les hommes ſeroient aſſés équitables pour retrancher leurs propoſitions dans l'ordre naturel, ne ſe mettoient pas en peine d'y adjoûter ces exceptions formelles ; & qu'ils ſuppoſoient que tout le monde conſiderant comme eux les myſteres dans un ordre tout ſeparé de la nature, concevroit facilement, que la conſideration des myſteres

teres ne devoit pas empeſcher que l'on ne parlaſt des choſes comme nous les concevons naturellement: Au lieu que pour éviter les conſequences que des perſonnes moins équitables pourroient tirer de noſtre doctrine, nous nous croyons obligez de reïterer ſouvent cette proteſtation, & de faire vne profeſſion publique & ſincere, d'embraſſer la foy de l'Egliſe Catholique ſur tous ſes myſteres; de ſouſcrire du fond du cœur à toutes ſes deciſions; & d'eſtre mille fois plus attachez à la moindre verité de Foy, qu'à toutes les maximes de philoſophie.

Nous en estions là, lors que M. le P. D. G. survint; & comme il eût appris que nous nous estions entretenus des accidens de l'Eucharistie, dont je luy avois autrefois expliqué ma pensée, il nous dit qu'il arrivoit fort à propos, puis qu'il ne venoit que pour me dire qu'il avoit lû depuis peu une opinion toute semblable dans un ancien autheur, nommé Pierre d'Ailly. Ce Theologien, ajoûta-t'il, enseigne qu'un Philosophe qui seroit dans cette pensée, que les accidens ne peuvent subsister sans leur substance, pourroit asseurer qu'il n'y a point dans l'Eucharistie

d'accidens qui ſubſiſtent ſans ſujet, de la maniere qu'on l'enſeigne communement: Et ſur ce que l'on pourroit luy objecter, que l'Egliſe a determiné que le corps de JESUS-CHRIST eſt ſous l'eſpece ou apparence du pain, il repond que cela ſe doit entendre ſous condition, c'eſt à ſçavoir, ſuppoſé que les accidens puiſſent ſubſiſter ſeparez d'avec leurs ſubſtances; au lieu que ſi cela n'eſt point, il faut penſer que quand on dit que le corps de JESUS-CHRIST eſt ſous l'apparence du pain, on n'entend autre choſe, ſinon que le corps de JESUS-CHRIST eſt où il nous pa-

roiſt y avoir du pain, ou bien qu'il eſt où le pain eſtoit auparavant. Et ſur ce que l'on pourroit encore luy objecter, que s'il n'y avoit point d'accidens où l'on croit en appercevoir, il s'enſuivroit qu'il y auroit en cela de la tromperie, ou de l'illuſion, il répond que les ſens ne nous portent pas moins à croire que la ſubſtance du pain eſt encore preſente dans l'Hoſtie conſacrée, quoy que la Foy nous perſuade le contraire, qu'à croire qu'il y a dans la meſme Hoſtie, des accidens du pain. Et il confirme cette réponſe, par une reponſe ſemblable du Maiſtre des ſentences,

dist. 12. où ce Docteur rapporte pour exemple, que JESUS-CHRIST s'est fait voir à deux de ses Disciples sous l'apparence d'un Pelerin, quoy que cette forme ne fust pas en luy, & qu'il ne leur parust tel, qu'à cause, comme dit l'Evangile, que leurs yeux estoient retenus, *oculi eorum tenebantur*, c'est à dire, qu'ils estoient affectez comme il falloit, pour faire qu'il leur parût de la sorte.

Il est vray que Pierre d'Ailly dit qu'il n'est pas de cette opinion ; & la raison qu'il en apporte, est que cette opinion ne s'accorde pas avec celle des Philoso-

phes qui tiennent que les accidens ſont diſtinguez réellement de leurs ſubſtances; & néanmoins qu'on ne la doit pas qualifier d'heretique: Car, dit cét Autheur, de même qu'une propoſition n'eſt pas de Foy, quoy que déduite d'une verité de Foy, lors qu'elle eſt tirée par une conſequence qui n'eſt pas évidente; & que le contraire de cette propoſition n'eſt pas heretique: De meſme auſſi, ce que l'on tire d'une verité de Foy, par une conſequence évidente, ne doit pas eſtre reputé de Foy, lors que pour la tirer, on ſe ſert de quelque propoſition qui n'eſt pas de Foy, mais qui

n'eſt tout au plus que probable, & du nombre de celles qui ſont communement receuës par les Philoſophes; & le contraire de ce qui eſt tiré de cette ſorte, ne doit pas non plus eſtre reputé heretique. Et enſuite le meſme Autheur ajoûte, que cette propoſition, *Que les accidens du pain demeurent ſeparez de tout ſujet*, ſe déduit de ce que l'on préſupoſe que la ſubſtance du pain eſt convertie au corps de IESUS-CHRIST, & que les accidens ſont diſtinguez réellement de leurs ſubſtances. Mais, dit-il, cette ſeconde propoſition n'eſt pas évidente, ny contenuë dans la

Sainte Ecriture, & n'a pas non plus eſté déterminée par l'Egliſe, & elle n'eſt ſeulement qu'une opinion probable, & indifferente, receuë communément par les Ariſtoteliciens.

Aquoy M. D. G. ajoûta, que l'authorité de Pierre d'Ailly devoit eſtre d'un fort grand poids, ſur le ſujet des accidens de l'Euchariſtie; non pas à cauſe de ſa naiſſance, ou parce qu'il a eſté le Precepteur du celebre Gerſon; mais parce qu'il eſtoit Cardinal, & Eveſque de Cambray, & qu'en cette qualité, il avoit tenu un rang tres-conſiderable au Concile de Conſtance, dont

il avoit sans doute connu l'esprit & l'intention, aussi bien que personne l'ait pû connoistre. Et qu'ainsi, cet Autheur asseurant que l'Eglise n'a point determiné que les accidens peuvent estre separez de leurs sustances, on pouvoit penser que ceux qui s'opiniastrent si fort à soûtenir cette separabilité, ne font autre chose qu'imposer un joug aux Philosophes, qui les empesche de perfectionner la physique, & qui cependant n'est pas necessaire pour le bien & l'avantage de la Religion Catholique.

Cette authorité de Pierre d'Ailly me parut en effet

tres-considerable; c'est pourquoy je prïay M. D. G. de m'en envoyer le passage dans les propres termes de l'Autheur; ce qu'il me promit de faire. Aprés cela, comme il estoit des-ja tard, la conversation fut rompuë, & je fus reconduire ces Messieurs jusqu'à leurs carrosses.

PETRVS DE AYLLIACO,

Quarti sententiarum,

Quæstione sextâ.

TERTIA opinio posset imaginari talis scilicet, quod licet accidentia panis,

si essent aliqua distincta à substantiâ panis, possent separari à subjecto, & manere separata, tamen de facto non manent sine subjecto; Quia diceret ista opinio, quod nulla sunt accidentia distincta à substantiis, & per consequens nec accidentia panis. Et ad determinationem Ecclesiæ, quæ ponit quod corpus Christi est sub specie panis, diceret consequenter, quod debet intelligi sub conditione; scilicet, supposito quod sint aliquæ species accidentales distinctæ à substantiis; sed si non sint tales, tunc sensus est, sub specie, ideſt ubi appareret esse panis, & ubi prius erat. Et si dicatur contra; quia tunc esset ibi deceptio, & illusio,

cum appareant ibi ſpecies eſſe, ſive accidentia ; Diceret iſta opinio conſequenter, quod non plus apparet ibi ſpecies vel accidens panis, quam ſuſtantia panis, & apparet quod comedatur & videatur panis, & tamen oppoſitum judicatur per fidem ; ſic in propoſito. Vnde hìc diceretur, ſicut quædam opinio, quam recitat Magiſter, diſtinc. 12. reſpondet de fractione quæ ibi apparet, ſcilicet, quod ibi non eſt fractio, ſed dicitur frangi, quia videtur. Nec tamen fallit nos viſus, nec fallitur, quod eſſet, ſi crederet ita frangi ut videtur. Nec illuſio, quia ad utilitatem fidei, non ad deceptionem fidei ita fit. Et ponit exemplum de

Christo, qui se ostendit duobus Discipulis in via in specie Peregrini, nec in eo talis forma erat. Sed oculi eorum tenebantur. &c. Luc. 24. v. 16. *Sed prædicta opinio esset extranea à communi Philosophia, quæ ponit accidentia esse res distinctas à subjectis, sicut albedo est distincta à re albâ, & albedo panis ab ejus substantiâ; licet hoc non sit evidens, &c. Ideo, quamvis prædicta negarentur, tamen dubium est utrum debeant haberi tanquam hæretica. Et videretur quod non; quod, sicut illa quæ inferuntur ex his quæ sunt fidei, sicut ex Scripturâ sacrâ, & per consequentiam non evidentem, sed solum probabilem, non videntur*

propriè pertinere ad fidem, nec eorum oppoſita eſſe hæretica in fide; ſic, illa quæ inferuntur per conſequentiam evidentem, tamen virtute alicujus medij, vel aſſumpti, in antecedente, quod non eſt evidens, nec pertinens ad fidem, ſed eſt aliquid philoſophicum probabile, & communiter conceſſum, non videretur etiam pertinere ad fidem, ſic quod eorum oppoſita ſint habenda ut hæretica in fide. Modò, quod accidentia panis maneant ibi, hoc infertur ex hoc quod præſupponitur, quod ſubſtantia panis tranſubſtantiatur, & accidentia panis ſunt alia ab ejus ſubſtantiâ; *Iſtud autem ſecundum* nec eſt evidens,

nec est in scripturâ expressum, nec ab Ecclesiâ determinatum, sed est unum probabile, neutrum, receptum communiter ab illis qui sequuntur Philosophiam communem Peripateticorum. *Sed si esset aliquis qui diceret oppositum hujus, non esset propter hoc tanquam hæreticus habendus; Aliter enim minus esset favor fidei ad doctrinam Philosophi. Quare &c.*

Fin du premier Entretien.

ENTRETIENS SUR LA PHILOSOPHIE.

II. ENTRETIEN.

JE croyois que M. N. s'en seroit retourné à S. Germain pour quelques jours, & je n'esperois pas d'avoir l'honneur de le revoir le lendemain matin,

mais je fus tout estonné que dés ce jour là mesme il m'honora encore d'une de ses visites. Il me parut plus gay qu'il n'avoit fait le jour precedent; & il me dit aussi qu'il venoit pour se rejoüir avec moy du bon effet qu'avoit produit en luy nostre dernier Entretien : car il m'assura qu'aprés une serieuse reflexion qu'il avoit faite sur tout ce qu'il m'avoit entendu dire touchant le S. Sacrement, il en estoit encore plus satisfait. Il me dit aussi qu'ayant esté ce matin là-mesme chez Monsieur l'Evesque de N. son proche parent, chez qui demeure M. de L. il s'estoit entrete-

nu avec ce celebre Theologien, qui avoit entierement approuvé la doctrine que je luy avois expliquée touchant les accidens de l'Euchariſtie, & que pour ſurcroiſt de ſatisfaction, il luy avoit fait voir dans les auteurs, tous les paſſages que je luy avois citez; de ſorte, dit-il, que quand la Sorbonne viendroit maintenant à examiner voſtre traitté de Phyſique, je ne crois pas qu'elle y puſt rien trouver à redire. Mais c'eſt aſſés parlé, ajoûta-t il de ces matieres Theologiques, auſſi bien elles ſont trop relevées, & demandent trop d'application; trouvez

bon que je change de discours, & que je m'instruise aujourd'huy sur un sujet qui est aussi éloigné de nostre Entretien d'hier, que le ciel l'est de la terre.

J'ay appris, me dit-il, depuis peu, qu'il y a quelques Philosophes qui croyent que les bestes n'agissent pas par connoissance, que ce ne sont que de pures machines, & qu'elles font tout ce que nous leur voyons faire, avec aussi peu de sentiment qu'une horloge qui marque l'heure, & qui la sonne, par la seule disposition de ses roues, & de ses contrepois. Comme l'on ne vous attribuoit pas cette

opinion, je me persuade qu'elle ne vous regarde en aucune façon; & je pense vous pouvoir dire sans scrupule que je la croy bien absurde.

Vous avez raison, luy dis-je, de dire que cette opinion ne me regarde point, j'en ay toujours laissé disputer les autres, & ne me suis jamais determiné là-dessus.

Quoy, me dit alors M. N. en m'interrompant, penseriez-vous donc que ce pust estre une chose probable, que les bestes n'eussent point de connoissance?

Cela depend, luy dis-je,

de la signification que vous donnerez au mot de probable. Car si par ce mot vous entendez ce qui est approuvé de la plus part des hommes, & principalement du peuple, il est certain que l'opinion dont on vous a parlé n'est nullement probable.

Non, Mr. me dit-il, ce n'est pas là ce que j'appelle probable ; j'entens par ce mot une chose qui peut estre, & qui s'accorde avec les apparences, mais de laquelle on n'est pas bien assuré. Ainsi l'opinion de Ptolomée, qui veut que la terre soit en repos, & que les Cieux tournent à l'entour d'elle

d'elle en vingt-quatre heures, d'Orient en Occident, eſt une opinion probable, parce que cela eſt poſſible, & que de là il s'enſuit que le Ciel paroiſtra tourner, comme en effet il paroiſt. De meſme auſſi l'opinion de Copernic, qui penſe que les Cieux n'ont pas ce mouvement qui ſe fait en vingt-quatre heures, & que c'eſt au contraire la terre qui tourne pendant ce temps-là, à l'entour de ſon centre, d'Occident en Orient, toute éloignée qu'elle eſt de la croyance du peuple, eſt une opinion probable, parce que cela eſt poſſible, & que de cette hipotheſe, auſſi-

bien que de celle de Ptolomée, il s'enſuit que les Cieux paroiſtront tourner, comme ils le paroiſſent.

Aprés eſtre convenu de la ſignification du mot de probable, il eſt aiſé, luy dis-je, de voir ſi l'opinion qui n'admet point de penſée dans les beſtes, n'eſt pas une opinion probable, il ne faut pour cela que trouver quelque apparence avec laquelle elle ne ſe puiſſe accorder. Voyez donc ſi vous n'en pouriez point trouver quelqu'une ? Mais prenez garde qu'en cecy, il ne s'agit que de ce qui vous a paru, c'eſt à dire, de ce que le ſimple uſage des ſens vous

a fait immediatement appercevoir dans les beſtes, & non point de ce que voſtre raiſonnement vous y fait imaginer ; car cela eſt preſentement en conteſtation entre vous & moy ; Et ce ſeroit un ſophiſme, que d'apporter pour principe ce qui eſt en queſtion ; Ainſi, vous ne devez point m'apportér comme une choſe que vous ayez apperceuë dans les bêtes, ny la joye que vous vous imaginez eſtre dans un chien quand il vous careſſe, ny la colere, ou autre ſemblable paſſion, que vous luy attribüez en d'autres rencontres: Car toutes ces choſes-là ne ſont point du tout ſenſibles,

& ne s'apperçoivent point par les ſens.

Je vous entens, dit M. N. Ainſi, toutes les choſes qui paroiſſent dans les beſtes ſe reduiſent à deux, à ſçavoir à certains mouvemens, & à certaines diſpoſitions du corps.

Vous pourriez, luy dis-je, ſi vous vouliez reduire ces deux choſes à une ſeule: Car, par exemple, encore qu'il ne ſoit pas neceſſaire qu'un chien ſe meuve tout entier, lors que ſon corps acquiert quelque nouvelle diſpoſition, il eſt pourtant tres-certain qu'il ſe meut par quelques-unes de ſes parties; Ainſi, lors qu'un chien, ſans

bouger de ſa place, ſemble entrer en colere, le changement que vous remarquez en luy, conſiſte, en ce que les muſcles de ſes yeux, & des autres parties voiſines, ſe ſont meus de la façon qu'il faut pour vous faire concevoir cette idée, & leur ont fait prendre une diſpoſition ou ſituation differente de celle qu'elles avoient auparavant.

Vous avez raiſon, dit M. N. & je me rens d'autant plus volontiers à ce que vous me dites, que je me ſouviens d'avoir entendu dire à M. G. qu'un Peintre tres-celebre, & dont le vaſte genie à fourny les divers embeliſſe-

mens des maiſons Royales, a fait entr'autres eſtudes, celle des differentes diſpoſitions des muſcles du viſage, & du reſte de la teſte de l'homme, dans les differentes paſſions; & qu'il determine, par exemple, les muſcles qui ſe tendent, & ceux qui ſe relâchent, dans la colere, ou dans telle autre paſſion qu'on voudra luy propoſer; Ainſi, je demeure d'accord que tout ce qui paroiſt dans les beſtes, ſe reduit à des mouvemens; Mais leur grand nombre & leur diverſité m'eſtonne, & j'ay de la peine à me perſuader qu'ils puiſſent tous ſe rencontrer & s'executer dans

une pure machine.

Je vous tireray aiſément de cette peine, luy dis-je, n'ayant beſoin pour cela, que de vous faire conſiderer quelque autre machine; Je ne vous parleray point de certains Automates que j'ay veus en ma jeuneſſe, qui repreſentoient fort artiſtement divers animaux, & qui en imitoient auſſi pluſieurs mouvemens; Quoy que je puſſe vous apporter pour témoin de cette verité toute une grande ville, vous pourriez bien vous diſpenſer de me croire, dans la conjoncture où nous nous trouvons. Je vous feray donc ſeulement jetter les yeux ſur

une de nos horloges publiques ; elles ne sont composées que de dix principales pieces, & il ne seroit pas fort difficile d'en faire qui en eussent encore moins ; & cependant une telle horloge ne sonnera pas seulement les vingt quatre heures du jour, mais mesme les marquera, avec les demy heures, les quarts, & les autres parties qui sont innombrables, & tout cela sans connoissance. Or si une machine qui n'est composée que de dix pieces, est capable de tant de choses, de combien estimerez vous capable la machine d'une beste, qui est composée d'une si grande

quantité de diverſes pieces, que leur nombre ſurpaſſe ſans comparaiſon celuy de la machine la plus compoſée qu'aucun ouvrier ait jamais faite.

Je n'ay plus de difficulté, dit M. N. ſur le grand nombre, & ſur la diverſité des mouvemens que l'on remarque dans les beſtes ; mais j'en ay une autre qui vient de la grande difference qu'il y a entre une beſte & une machine ; car je voy, par exemple, qu'on remonte tous les jours une horloge, & je ne voy point qu'on remonte la machine dun chien.

Toutes les machines, luy dis-je, ne ſe remontent pas

d'une meſme façon, & n'ont pas toutes des contrepoids, pour principes de leurs mouvemens. Les montres de pochette ont des reſſorts; certains tournebroches ont la fumée de la cheminée; les moulins ont l'eau ou le vent; les thermometres la chaleur ou la froideur de l'air; le barometre ſes diverſes peſanteurs: l'hydrometre ſes divers degrez d'humidité; & les beſtes ont leurs alimens; De ſorte que nous pouvons dire qu'on remonte leur machine, toutes les fois qu'on leur donne à boire & à manger.

Je voy bien, dit M. N. que je ne gagneray encore

rien de ce coſté-là ; mais, ajoûta-t'il, vous venez, ſans y penſer, de me fournir des armes contre vous meſme, en me parlant des alimens : car je ne penſe pas qu'un chien ſe puſt porter vers un morceau de pain, & dédaigner une pierre, qu'on luy preſente, s'il n'avoit point de connoiſſance.

Le mot de dédaigner vous eſt échappé, luy dis-je, car dans la preciſion où nous ſommes convenus de parler, il ne falloit pas dire dédaigner, mais ſeulement ne ſe pas mouvoir. Mais ſans m'arreſter à ce mauvais raiſonnement, qu'on appelle petition de principe, penſez vous qu'il

ſoit neceſſaire qu'il y ait de la connoiſſance dans un morceau de fer, pour faire qu'il ſe meuve vers l'aiman, & qu'il ne ſe meuve pas de meſme vers un caillou, qu'on luy preſente.

Non, me dit M. N. & je fais aiſément de cecy l'application que j'en dois faire. Mais dites-moy, je vous prie, n'eſt-on pas obligé d'admettre de la connoiſſance dans un chien, pour fuïr comme il fait à la preſence d'un baſton dont on le menace.

Cela n'eſt pas neceſſaire, luy dis-je, non plus qu'il n'eſt pas neceſſaire d'en admettre dans du fer, qui fuit

l'aiman, lors qu'on luy presente le pole opposé à celuy par lequel il a esté auparavant attiré.

Que me direz-vous du cry que fait un chien lors qu'on le frappe, me dit M. N. n'est-ce pas au moins une marque qu'il sent quelque douleur?

Non, Monsieur, luy dis-je, car le son ou le bruit que font des orgues, lors qu'on les touche en certains endroits, est beaucoup plus grand que le cry d'un chien, & cependant ce n'est point une marque qu'il y ait de la douleur dans des orgues. Mais pour vous épargner la peine de me rapporter di-

verſes choſes, de cette nature, j'oſe vous dire que vous ne ſçauriez me propoſer aucune action des beſtes, que je ne vous rapporte quelque choſe de ſemblable, que vous reconnoiſtrez arriver dans d'autres ſujets, qu'on ne peut pas meſme ſoupçonner d'eſtre capables de connoiſſance; & de plus, qu'on peut en vous faiſant voir & toucher au doigt & à l'œil, les divers organes des beſtes, & leurs diverſes diſpoſitions, vous faire auſſi comprendre comment la pluſpart de leurs actions peuvent eſtre produites ſans connoiſſance: Enſuite de quoy vous n'aurez pas de peine à recon-

noiſtre qu'il en peut eſtre de meſme de toutes les autres.

Je doute, dit M. N. que vous me puiſſiez faire comprendre comment il ſeroit poſſible, qu'une hyrondelle puſt ſans aucune connoiſſance, ſe porter à baſtir avec tant d'artifice, ſon nid, qui n'eſt que de boüe ; à faire un amas de diverſes pailles, pour en compoſer une eſpece de paillaſſe ; à chercher des plumes pour mettre par deſſus, afin de rendre ſon lit plus chaud & plus mollet ; a y ranger ſes œufs, les couver, & nourrir ſes petits, depuis qu'ils ſont éclos, juſqu'à ce qu'ils ſoient en eſtat

de voler, & d'aller eux meſmes chercher leur nouriture. Et n'y a-t'il pas lieu auſſi de s'éſtonner, de voir que des vers à ſoye, qui ſe ſont comme enſevelis eux-meſmes dans la coque qu'ils ſe ſont faite, eſtant à quelque temps de là metamorphoſez en papillons, rongent chacun leur coque pour en ſortir, & que les males s'approchent à l'inſtant des femelles, & ſe joignent à elles, ſans que pas un d'eux ſe méprenne, en ſe portant vers un autre maſle; Cette juſteſſe qui ſe remarque dans toutes ces actions, & dans pluſieurs autres ſemblables, n'eſt-elle pas une marque indubi-

indubitable qu'elles ſe font par connoiſſance.

Non pas pour moy, luy dis-je, qui ſçay que pluſieurs autres Eſtres, qui n'ont nulle connoiſſance, font des choſes beaucoup plus juſtement que des hommes ne ſçauroient faire avec tout leur Eſprit. J'en pourrois rapporter icy un tres-grand nombre; mais vous vous contenterez s'il vous plaiſt que je vous diſe, qu'une pierre, par exemple, penduë au bout d'une ficelle, marque le chemin qu'il faut tenir pour aller tout droit au centre de la terre; qu'une aiguille de bouſſole marque le Nort; qu'une giroüette

marque le vent ; & qu'une horloge marque les heures, beaucoup plus juſtement que ne ſçauroit faire le plus ſçavant homme du monde. De meſme, il n'y a point d'Orfevre au monde, qui ayant de la limeure de fer broüillée avec de la limeure d'or & d'argent, puſt dans les tenebres ſeparer la limeure de fer d'avec les deux autres; & quand il ſeroit en plein jour, il luy faudroit bien du temps pour en venir à bout : au lieu qu'une pierre d'aiman fait cela en un moment, ſans jour & ſans lumiere ; Par où vous voyez que la juſteſſe, avec laquelle pluſieurs beſtes font cer-

taines choſes, n'eſt pas une marque indubitable qu'elles le faſſent avec connoiſſance. Et meſme, avec quelque juſteſſe que les beſtes puiſſent agir, ont-elles jamais rien fait qui approche de celle avec laquelle la moindre fleur de nos campagnes pouſſe ſa tige, ſes boutons, & ſes feüilles? Vne mouche à miel a-t'elle jamais fait les compartimens de ſa ruche mieux compaſſez que ceux d'une grenade? Et quand un chien, dont la machine eſt toute diſpoſée au mouvement, ſaute apres un morceau de pain qu'on luy preſente, ou pourſuit un lievre, y a-t'il là tant de mer-

veilles, qu'on ſoit obligé pour cela d'admettre de la connoiſſance dans ce chien. Car ſi l'on y prend garde, il eſt bien plus admirable qu'une telle machine ſe puiſſe faire, qu'il n'eſt admirable qu'elle marche, ou qu'elle ſaute apres qu'elle eſt faite ; & cependant, il eſt tres-certain qu'elle ſe fait & ſe conſtruit ſans aucun art ny connoiſſance, par le mouvement ſeul & la ſeule diſpoſition des parties de la matiere. Outre que cet argument, tiré de la juſteſſe avec laquelle les beſtes font pluſieurs diverſes actions, prouve trop : Car il en faudroit conclure que les beſ-

tes ont des connoiſſances plus parfaites que n'ont pas les hommes, & que le principe de ces connoiſſances eſt moins noble dans les hommes que dans les beſtes; ce que vous auriez ſans doute vous-meſme bien de la peine à admettre.

Ce que vous venez de me dire, dit M. N. me fait connoiſtre que les hommes ſont fort ſujets à aſſurer temerairement diverſes choſes; en voila une que je croyois la plus raiſonnable du monde, dans laquelle cependant je reconnois que je me ſuis trompé. Je vous avouë qu'il n'y a point de neceſſité d'admettre de con-

noissance dans les bestes; & que l'opinion, qui veut qu'elles n'en ayent point, est probable; Ainsi je ne trouve plus absurde ce que l'on me disoit autrefois, que les bestes agissent par l'instinct de leur nature; qu'elles n'agissent point pour une fin; & qu'elles sont portées à toutes les choses qu'elles font, sans qu'elles y entendent & y connoissent rien. Mais si cela est de la sorte, sera-t-il necessaire de dire que les bestes ont une Ame?

Avant que de vous repondre là-dessus, luy dis-je, permettez que je vous fasse remarquer, qu'au lieu que na-

turellement tout le monde n'entend par ce mot d'Ame, que ce qui eſt en nous le principe de toutes nos penſées, les Philoſophes l'ont rendu fort équivoque, & qu'ils luy ont pû donner telle ſignification, que ſelon eux il faudra neceſſairement dire que les beſtes ont des Ames. Donc pour oſter toute l'ambiguité qu'il pourroit y avoir en cecy, remarquez premierement que par le mot d'Ame, on entend quelquefois, comme j'ay déja dit, une ſubſtance qui penſe, dont les proprietez ſont de concevoir ou d'imaginer en pluſieurs diverſes façons, de douter, de juger, de rai-

ſonner, de ſentir, de vouloir, d'aimer, de haïr, bref de penſer de toutes les manieres dont nous experimentons que nous ſommes capables. 2. par le mot d'Ame on entend....

Souffrez, dit alors M. N. en m'interrompant, que je vous diſe, que ſi par la premiere ſignification du mot d'Ame, vous entendez l'Ame Raiſonnable, vous oubliez à dire qu'elle a encore la proprieté de nourir, de faire croiſtre, & de mouvoir noſtre corps, de toutes les façons que nous ſçavons qu'il ſe meut.

C'eſt d'elle que j'entens parler, luy dis-je, & ce n'eſt pas

pas par inadvertance que je ne luy ay pas attribué ces proprietez, qui n'appartiennent qu'au corps, auſſi-bien que celles d'eſtre figuré & d'eſtre diviſible, comme il ſeroit fort aiſé de le prouver : mais comme cela nous meneroit trop loin, permettez-moy d'achever la diviſion que j'avois commencée, & de vous dire que le mot d'Ame dans la ſeconde ſignification a eſté pris par les Philoſophes pour marquer indeterminément le principe de ce qui nous paroiſt dans les beſtes, & de tous leurs mouvemens ; & c'eſt cette Ame que l'on appelle ſenſi-

tive. Enfin par le mot d'Ame ils ont entendu auſſi indeterminement le principe de la nutrition & de l'accroiſſement des plantes ; & ils ont appellé cette troiſiéme ſorte d'Ame, du nom d'Ame vegetative.

Or il eſt évident que ſi les beſtes n'ont point de connoiſſances, elles n'ont point auſſi d'Ame, en prenant ce mot dans la premiere ſignification : mais il eſt indubitable qu'elles en ont une, en le prenant dans la ſeconde. Et pour en établir une idée plus diſtincte, il faudra dire que l'ame ſenſitive des beſtes conſiſte préciſément dans la figure &

la disposition de toutes leurs parties, & particulierement du sang & des esprits; sans quoy toute leur machine seroit sans action, aussi bien qu'une montre qui est sans ressort.

Je voy bien, dit M. N. en quel sens on peut croire, sans craindre de se tromper, que les bestes ont une Ame; mais ce que vous venez de me dire du sang, me fait souvenir d'une chose que j'ay leuë autrefois dans le 12. Chapitre du Deuteronome, verset, si je ne me trompe, 23. que le sang des bestes leur tient lieu d'Ame. *Sanguis enim eorum pro animâ est, & idcircò non debes comedere*

animam cum carnibus : A quoy meſme je penſe que je pourrois ajouter quelques autres paſſages de l'Ecriture qui diſent la meſme choſe. Et cecy commence à me perſuader que cette opinion que j'eſtimois ſi abſurde eſt la plus raiſonnable.

Vous pourriez bien, luy dis-je, ajoûter à ces textes, une aſſés belle obſervation que me faiſoit il n'y a pas long-temps une perſonne qui ſçait fort bien l'Hebreu, il me faiſoit remarquer que l'Ecriture ſainte parlant de l'Ame des beſtes, dans le texte Hebreu, a un mot particulier & different de celuy qu'elle employe pour

ſignifier l'Ame de l'homme ; & tout cela me porteroit fort à penſer come vous : Mais que ſçay-je s'il n'y auroit point dans Ariſtote quelque texte, que les Theologiens eſtimaſſent plus fort que ceux de l'Ecriture ſainte, & qui fiſt voir qu'il la faudroit interpreter ?

Raillez-vous, ou ſi vous parlez tout de bon, dit M. N.

Je ne raille point luy dis-je, je parle fort ſerieuſement, & je me fonde ſur ce que je voy, qu'il y a certains Docteurs qui paroiſſent fort animez contre ceux qui tiennent que les beſtes ne ſont

que de pures machines, & qui se persuadent que cette opinion conduit à l'Atheïsme : Car qui pourroit croire qu'ils fissent paroistre tant de chaleur, & qu'ils s'interessassent si fort à attribuer aux bestes une Ame qui pense, s'ils n'en avoient des raisons ausquelles il est impossible de resister, & par lesquelles il faut interpreter l'Ecriture sainte ?

Ces raisons me sont inconnuës, dit M. N. Mais vous, Mr. adjoûta-t-il, ne m'en pourriez vous point fournir quelques-unes, qui fissent voir que cette opinion, qui n'admet point d'Ame qui pense dans les

beſtes, choque en quelque façon la Religion?

Je ne ſçay point, luy dis-je, & je n'en ay jamais pû trouver, quelque ſoin que j'aye pris d'en chercher, & d'en demander meſme à ceux qui tiennent que les beſtes penſent: Et tout au contraire, ſi j'en veux croire ceux qui tiennent que les beſtes ne ſont que de pures machines, l'opinion qui leur attribuë une Ame qui penſe, eſt tres-dangereuſe, en ce qu'elle fournit aux libertins le moyen d'éluder la principalle preuve que nous ayons de l'immortalité de l'Ame raiſonnable.

Je vous ſerois fort obli-

gé, me dit M. N. ſi vous vouliez bien me dire quelle eſt cette principale preuve, & comment les Philoſophes qui tiennent que les beſtes ne ſont que des machines, l'établiſſent.

Tres-volontiers, luy dis-je, & afin d'en connoiſtre mieux la force, vous ferez s'il vous plaiſt en cecy le perſonnage d'un libertin, mais j'entens d'un libertin qui ſe picque d'ailleurs d'eſtre honneſte homme & de bonne foy : car la preuve la plus claire & la plus convaincante du monde ne ſerviroit de rien contre un opiniaſtre qui parle le plus ſouvent contre ſa penſée.

Je le veux bien, me dit M. N. & j'y consens d'autant plus volontiers, que c'est à dessein de m'instruire moy-mesme, & de m'instruire mieux.

Prenez donc garde premierement, luy dis-je, que vous avez des pensées, & que pouvant douter de toute autre chose, vous ne sçauriez douter que vous pensez, puisque le doute mesme est une pensée.

Je vous l'accorde, dit M. N.

Considerez aprés cela, luy dis-je, ce que c'est que penser, & vous verrez que la pensée ne renferme rien de ce qui est enfermé dans l'idée de la substance esten-

duë qu'on appelle corps ; & qu'on peut meſme nier de la penſée tout ce qui appartient au corps, comme d'eſtre long, large & profond, d'avoir diverſité de parties, d'eſtre d'une telle ou d'une telle figure, d'eſtre diviſible, & ainſi du reſte, ſans détruire pour cela l'idée que vous avez de la penſée.

Cela eſt encore vray, dit M. N.

Comme donc vous ſçavez d'ailleurs, luy dis-je, qu'il eſt de la nature du mode, de ne pouvoir eſtre conceu en niant de luy la choſe dont il eſt le mode ; il faut que vous m'avoüiez

que la penſée n'eſt point un mode de la ſubſtance étenduë.

Je vous l'avoüe, dit M. N.

Mais puiſque la penſée eſt un mode, & que ce n'eſt pas un mode de la ſubſtance eſtenduë, il faut donc, luy dis-je, que ce ſoit le mode d'une autre ſubſtance, & qu'ainſi la ſubſtance qui penſe, & la ſubſtance eſtenduë ſoient deux ſubſtances réellement diſtinctes.

Cela eſt certain, dit M. N.

Mais ſi cela eſt ainſi, comme on n'en peut pas douter, il faut auſſi, luy dis-je, que vous m'accordiez que la deſ-

truction de l'une de ces ſubſtances ne doit point emporter la deſtruction de l'autre.

J'en demeure d'accord, dit M. N.

Remarquez encore, luy dis-je, que meſme à proprement parler, il n'eſt pas vray de dire, que la ſubſtance eſtenduë ſoit jamais détruite; puiſque tout ce qui arrive en ce que nous appellons ſa deſtruction, n'eſt autre choſe que le changement ou la diſſolution de quelques parties de la Matiere, laquelle demeure toûjours dans la Nature; ce que vous reconnoiſtrez clairement, ſi vous prenez garde qu'en rompant

toutes les roües d'une horloge, il n'y a point de ſubſtance détruite, quoy que l'horloge le ſoit. Et cecy vous doit faire conclure, que l'Ame de l'homme n'eſtant point diviſible, ny compoſée d'aucunes parties, ne peut perir, & que par conſequent elle eſt immortelle.

Je reconnois, dit-il, que cette preuve eſt fort claire, & je n'y trouve rien à redire: Mais cependant, s'il eſt vray, comme tout le monde le croit, que les beſtes agiſſent avec connoiſſance, les libertins ne manqueront point de pretendre qu'il y a quelque ſophiſme caché dans cette demonſtration

que vous venez de m'apporter: Car, diront-ils, vous reconnoiſſez, & tout le monde avec vous, que les beſtes ont des penſées, & cependant ny vous ny perſonne, ne fait difficulté de croire que leur Ame eſt mortelle: Donc, diront-ils, malgré tout voſtre raiſonnement, il faut que vous avoüyez que l'Ame de l'homme, toute penſante qu'elle eſt peut bien auſſi eſtre mortelle.

Vous voyez donc, luy dis-je, de quelle importance il eſt, de ne pas attribuër aux beſtes une choſe, de la certitude de laquelle on n'a pas la moindre preuve, & dont le

contraire eſt tres-probable.

Je le voy en effet, dit M. N. mais ne doutez pas auſſi que ceux qui tiennent que les beſtes ont des Ames qui penſent, n'ayent des demonſtrations convaincantes, & que les libertins ne ſçauroient jamais éluder, pour prouver que noſtre Ame eſt immortelle; & pour vous le faire voir, je vous permets de faire à voſtre tour le perſonnage que vous m'avez fait faire. Que diriez-vous donc, ſi pour établir d'abord la ſpiritualité de noſtre Ame, je vous diſois que nous avons des connoiſſances univerſelles?

Je vous repondrois, luy

dis-je, que les beſtes en ont auſſi : car dans la ſuppoſition que les beſtes penſent, je puis pretendre qu'un agneau qui n'a jamais veu de loup, n'a aucune idée d'aucun loup en particulier, mais qu'il a une idée & une connoiſſance generale & univerſelle de toute l'eſpece ; & qu'il fuira toûjours, & tremblera à la preſence de quelque loup que ce ſoit. Je pretendray la meſme choſe de la connoiſſance qu'ont les animaux des eſpeces d'herbes, qui leur ſont propres, ou qui leur ſont nuiſibles, ſoit pour leur nourriture, ſoit pour la gueriſon de quelque maladie, leſquel-

les

les ils ne peuvent connoiſtre que par des idées univerſelles, & meſmes infuſes par l'Autheur de la Nature dans leurs Ames.

Et ſi je vous diſois, dit M. N. que les beſtes ont moins de connoiſſance que les hommes?

Je repondrois à cela, luy dis-je, que s'il s'en falloit tenir au plus ou moins d'eſtenduë de connoiſſance, il faudroit mettre bien des hommes au rang des beſtes, & en faire une eſpece particuliere: Ce que je ne penſe pas que vous vouluſſiez faire.

Mais, dit M. N. vous ne ſçauriez me nier que nous ne raiſonnions; & cela eſt une

preuve de la ſpiritualité de nos Ames.

Ie nie la conſequence, luy dis-je : car ſelon vos principes, les beſtes raiſonnent; & cependant cela ne vous empeſche pas vous meſme, de reconnoiſtre que leurs Ames ſont materielles. Or que les beſtes raiſonnent, je vas vous le faire voir dans l'exemple d'un chien ; on l'a battu pour avoir mangé ce qui eſtoit dans un plat, & il n'y retourne plus : vous voyez donc bien que dans la ſuppoſition que les beſtes ont des Ames qui penſent, il s'enſuit de là, que ce chien ſe reſſouvient d'avoir eſté battu, & qu'il craint de

l'eſtre encore s'il y retourne: Or tirer une concluſion de ce que l'on ſçait des-ja, & apprendre ainſi ce que l'on ne peut ſçavoir par un autre moyen, comme ſont les choſes futures, c'eſt raiſonner: Donc les beſtes raiſonnent. Mais qu'avois-je affaire de me mettre en peine de le prouver? puiſque parmy ceux meſmes qui attribuent des penſées au beſtes, il y en a qui ont fait des traitez entiers pour prouver la meſme choſe.

Ie n'ay plus qu'une choſe à vous dire, me dit M. N. laquelle ſi vous pouvez éluder, j'avoüe que je ne pourray pas prouver ſelon nos

principes, que noſtre Ame eſt ſpirituelle : Conſiderez donc, que noſtre Ame à la proprieté de réflechir ſur ſes connoiſſances, c'eſt à dire de connoiſtre qu'elle connoiſt: Or cette proprieté ne ſe rencontre point dans les beſtes : par conſequent noſtre Ame eſt ſpirituelle, & la leur n'eſt que materielle.

Ie ne voy pas, luy dis-je, quelle eſt la force de ce raiſonnement, ny la verité des propoſitions qui ſervent de fondement à la concluſion que vous en voulez tirer. Quoy donc, une ſubſtance qui connoiſt eſt materielle, lors qu'elle connoiſt ſimplement, ſans connoiſtre qu'el-

le connoiſt ; & quand elle connoiſt qu'elle connoiſt, elle eſt ſpirituelle ? Y a-t'il tant de difference entre connoiſtre ſimplement, & connoiſtre que l'on connoiſt, que cela faſſe deux natures ſi diverſes ? Pourriez-vous bien pretendre que ce fut là un principe, ou une notion commune, que tout le monde fuſt capable de comprendre, & qu'on fuſt obligé d'admettre ? Ou plutoſt ne reconnoiſſez-vous pas que c'eſt une propoſition avancée gratuitement, & ſans preuve, & que l'on peut tres-facilement nier ? Au reſte, qu'eſt-ce que connoiſtre ſa connoiſſance, ſinon

connoiſtre ce qui eſt preſent à l'Eſprit? Or cela eſt plus aiſé, & meſme d'un degré inferieur à la connoiſſance que l'on peut avoir de ce qui n'eſt pas ainſi preſent: C'eſt pourquoy je ne voy pas que vous puiſſiez bien prouver par ce biais là, l'opinion que vous aviez entrepris d'eſtablir. Mais d'ailleurs, quand meſme je voudrois recevoir cette propoſition, & croire qu'une nature qui connoiſt, mais qui ne connoiſt pas qu'elle connoiſt, eſt materielle; ſuis-je obligé d'avoüer la ſuivante, & de croire que les animaux qui connoiſſent, n'en ſçavent rien? On leur fait faire

tant de reflections sur tout ce qu'ils voyent, & tout ce qu'ils sentent, dont ils doivent se ressouvenir, pour en tirer ensuite des conclusions touchant la connoissance du futur, qu'il semble absurde de leur refuser cette reflexion, qui n'a rien de plus considerable ny de plus difficile que beaucoup d'autres.

Mais, me dit M. N. en m'interrompant, l'on dit que cette reflexion est un retour sur soy ?

Ie veux bien, luy dis-je, qu'on donne tel nom qu'on voudra à cette reflexion ; mais je demanderay toujours si ce retour sur une

Cet homme me fait pitié, dit M. N. il s'eſt adreſſé, comme je l'ay ſceu, à toutes les puiſſances, pour dire une choſe fort éloignée de toute apparence, avec la meſme hardieſſe avec laquelle un autre que luy pourroit à peine dire quelque choſe de tres-certain & tres-veritable.

Pour moy je voy bien qu'un Philoſophe pourroit pretendre de n'eſtre qu'une pure machine, s'il venoit à ſe perſuader qu'il ne penſe point; mais parce que ſe perſuader qu'on ne penſe point, c'eſt effectivement penſer, je reconnois qu'il y a en cela une contradiction,

& qu'il eſt impoſſible qu'un Philoſophe qui connoiſtra la nature de noſtre Ame comme vous me l'avez fait connoiſtre, puiſſe jamais dire que les hommes ne ſont que de pures machines.

Puiſque vous me paroiſſez content, luy dis-je, des reponſes que je vous ay faites ſur tout ce que vous m'avez propoſé, permettez-moy de vous demander ſi dans l'aſſemblée où vous vous trouvaſtes l'autre jour on n'objecta point quelque autre choſe contre cette Philoſophie qu'il plaiſt à certaines gens d'appeller nouvelle.

Ouy, dit M. N. il me

ſouvient que quelqu'un avança qu'elle choquoit la Theologie ſur le ſujet des habitudes ſurnaturelles, comme la Foy, l'Eſperance, & la Charité; Et pour le prouver, il leur fit remarquer premierement, que vous n'en diſiez pas un mot dans voſtre traitté de phyſique; en ſuitte il leur fit voir que ces choſes paſſent dans le commun conſentement de tous les Theologiens pour des accidens réels; & il adjoûta que pour des accidens réels, c'eſt ce que voſtre philoſophie n'admet point. Il eſt vray que la plus part s'apperçurent d'abord qu'il avoit tort: Car

outre qu'ils jugerent bien que vous n'aviez pas deu parler de ces habitudes ſurnaturelles dans un traitté où vous n'aviez entrepris que d'expliquer les diverſes proprietez des corps, & point du tout celles de l'Ame ; il y en eut meſme un de la compagnie qui avoüa qu'il falloit reconnoiſtre de bonne foy, que quand on dit que vous n'admettez point d'accidens réels, cela ne vouloit dire autre choſe ſinon que vous n'admettez point d'accidens ſeparables de tout ſujet ; eſtant aſſez viſible que vous admettez des accidens qui adjoûtent quelque choſe de

réel aux ſubſtances auſquelles ils ſurviennent ; Et il fit meſme remarquer, que pour ce qui eſtoit des accidens de l'Ame, vous eſtiez d'accord avec tous les Theologiens ; pas un d'eux ne s'eſtant jamais aviſé de dire qu'il peut, par exemple, y avoir une ſcience ou une eſperance ſeparée de tout ſujet. Il y en eut auſſi quelques-uns qui s'avancerent de dire aſſez mal à propos, que cette nouvelle philoſophie n'eſtoit autre choſe qu'un renouvellement de celle d'Epicure, ce qui faiſoit aſſez voir qu'ils ne l'avoient pas beaucoup eſtudiée ; puiſque leurs principes ne ſont pas ſeulement

differens, mais meſme contraires les uns aux autres, & qu'entre Deſcartes & Epicure, il n'y a quaſi rien de commun ; Mais quand cela ſeroit, je ne voy pas quel avantage ils pretendroient tirer de là : Car je recevrois la verité de qui que ce fuſt, *etiam ex inimicis noſtris, & de manu eorum qui oderunt nos.*

Ie voy bien, luy dis-je, que ces gens-là n'avanceroient pas fort leurs affaires auprés des perſonnes éclairées comme vous eſtes ; Mais ayant ſimplement entrepris de decrediter dans l'eſprit du peuple, ce qui leur fait ombrage, ils ſement des

bruits qui ne laiſſent pas d'avoir quelque effet, & d'effaroucher bien des gens. Epicure a avancé deux choſes tout à fait contraires à Ariſtote, & meſme, ſi je ne me trompe, qui choquent fort le bon ſens, à ſçavoir le vuide, & les atomes, ou inſecables; & par une extravagance la plus grande du monde, & qu'on ne luy ſçauroit pardonner, il a pretendu que nos Eſprits n'eſtoient autre choſe que des petits corps, plus ſubtils & plus delicats que les autres, unis & aſſemblez d'une certaine façon, & que les diverſes penſées de nos Eſprits ne conſiſtoient que dans les

differens mouvemens de ces petits corps ; d'où il s'enſuit qu'il n'y auroit rien de ſpirituel & d'incorruptible dans le monde, & meſme que l'Ame Raiſonnable periroit par la diſſolution des petits corps dont elle ſeroit compoſée.

Or quoy que le vuide & les Atomes ne paroiſſent pas à pluſieurs contraires à la Religion, & qu'il n'y ait principalement que ſa doctrine touchant la nature de nos Eſprits & de nos penſées, qui en ſoit ennemie ; neanmoins, comme ſi toutes les choſes qui viennent d'un meſme Autheur avoient quelque liaiſon entr'elles,

& comme si une seule de ses mauvaises pensées jettoit son venin sur toutes les autres, tout ce que l'on croit venir d'Epicure, ou mesme qui a rapport en quelque chose avec sa doctrine, paroist odieux, & est fort mal receu ; Et c'est dans cette veuë, que ceux qui veulent décrier nostre philosophie, disent qu'elle ne differe en rien de celle d'Epicure, quoy que, comme je vous l'ay dit, elle en soit toute differente, & que nos principes soient les mesmes que ceux d'Aristote. La raison qu'ils apportent de cette pretenduë ressemblance, c'est que comme Epicure estimoit que

chaque corps ſenſible eſt compoſé de pluſieurs Atomes qui ont chacun leur groſſeur & leur figure particuliere, de meſme, diſent-ils, pour rendre raiſon des effets de la Nature, nous conſiderons les diverſes parties de chaque corps, dont nous examinons enſuitte la groſſeur & la figure, pour juger dequoy ils peuvent eſtre capables; en ſorte que, ſi l'on excepte l'inſecabilité des petits corps, ou des Atomes, nous raiſonnons ſur les choſes purement materielles de meſme que pourroit faire Epicure. Comme ſi l'on pouvoit ſe diſpenſer d'admettre pluſieurs diverſes

petites parties dans chaque corps ; & comme ſi ces parties, que nous tenons diviſibles, ne ſuivoient pas neceſſairement de la diviſibilité de la matiere, que nous reconnoiſſons avec Ariſtote ; lequel, comme j'ay déja remarqué ailleurs, ne reſoult gueres luy-meſme de queſtions particulieres, qu'il ne faſſe conſiderer la groſſeur, la figure, & le mouvement des petites parties des corps, & meſme les pores qui ſont entr'elles ; comme je le pourrois faire voir par un grand nombre de textes, au lieu deſquels je me contenteray de celuy-cy, tiré du Chapitre 11. du 2. Livre

de ſes poſterieures analit. Καὶ γάρ ἐξ ἀνάγκης διέρχεται τὸ μικρομερέστερον διὰ τῶν μειζόνων πόρων; εἴπερ φῶς γίγνεται τῷ διέναι. Ce qui ſignifie, que de neceſſité des parties plus petites paſſent par des pores & des trous plus grands; la lumiere ſe faiſant, ou conſiſtant dans ce paſſage, ou ce mouvement.

Pour ce qui eſt de ces petites parties des corps, & de leurs figures particulieres, Je ne croy pas dit M. N. qu'on doive fort ſe mettre en peine de les prouver, ny de s'eſtendre beaucoup ſur leur efficace; la choſe eſtant ſi évidente, qu'une perſonne de la compagnie

ayant cité Ariſtote pour prouver qu'un Philoſophe ne devoit pas s'areſter aux figures, à cauſe, diſoit-il, qu'elles eſtoient tout-à-fait inefficaces ; une Dame le railla ſur cela fort agreablement, en luy diſant qu'elle aprenoit là une verité fort importante ; & qu'aſſeurement M. *** qui en étoit l'Auteur, ne ſe donnoit pas la peine de tailler ſa plume, puiſque ſelon luy la figure ne ſert de rien. Au reſte, cette raillerie fit tant de confuſion à celuy à qui elle s'addreſſoit, qu'il n'oſa plus parler, & prit congé de la compagnie, apres avoir dit ſeulement que l'Auteur

de la comparaiſon de Platon & d'Ariſtote, vous avoit fort mal-traitté dans ſon ouvrage.

C'eſt enquoy je croy qu'il ſe trompe, luy dis-je : car outre qu'en liſant ce livre, je n'ay rien apperceu qui s'adreſſaſt particulierement à moy ; ſon autheur, qui m'a ſouvent donné des marques de ſon amitié, m'a fait aſſeurer expreſſement par un de ſes amis, qu'il n'avoit pas pretendu m'attaquer dans aucun endroit de ſon livre ; Et il a dit à pluſieurs perſonnes de tres-grande condition, qu'il n'en vouloit qu'à certains Chymiſtes d'Allemagne, qui preten-

dent que c'eſt ſeulement dans leur art que conſiſte la veritable philoſophie.

Je croy cela, dit M. N. Et comme il n'y avoit pas long-temps, continüa-t'il, que j'avois leu le livre du Pere Rapin, ma memoire m'en fournit alors pluſieurs paſſages, par où je fis voir qu'il en vouloit pluſtoſt à ceux qui ſe diſant Ariſtoteliciens, n'enſeignent, à ce qu'il dit, rien moins que la philoſophie d'Ariſtote, & qui ſuivant le gouſt depravé des Arabes & des Eſpagnols, ont compoſé le corps de leur philoſophie, d'un tres-grand nombre de queſtions, qui ne ſont d'aucun uſage. I'ay

J'ay remarqué cela auſſi bien que vous, luy dis-je, & comme j'ay icy ſon livre, où j'ay fait expreſſement diverſes marques, il me ſera toûjours fort aiſé d'en faire voir au beſoin divers paſſages, qui ſont contraires à l'imagination de ce pretendu Philoſophe. D'ailleurs, quel ſujet le Pere Rapin auroit-il d'en vouloir aux Philoſophes modernes, qui tâchent, comme moy, de faire valoir la philoſophie d'Ariſtote, en faiſant voir qu'en ſuivant ſa Doctrine, & s'écartant ſeulement de la methode qui eſt en uſage, laquelle il condamne luy meſme, on a fait la découverte

d'un tres-grand nombre de choſes, dont il ne paroiſt pas qu'on ait eu connoiſſance avant ce ſiecle icy; entre leſquelles il y en a meſme quelques-unes qu'il ſemble qu'Ariſtote n'a fait qu'entrevoir, & que l'on a tellement éclaircies, qu'il s'en faut fort peu qu'on ne les connoiſſe autant bien qu'il eſt poſſible; comme, par exemple, la peſanteur de l'air; la circulation du ſang; l'arc-en-ciel; & ſur tout la viſion, tant directe, que celle qui ſe fait par reflexion & par refraction.

Si j'euſſe ſçeu l'autre jour ces particularitez, j'aurois bien mortifié mon homme, me dit M. N.

Ie ne le croy pas, luy dis-je : car n'y ayant dans voſtre compagnie que les perſonnes que je me doute bien qui y eſtoient, il ſe ſeroit aiſement tiré d'affaires, en niant que les Philoſophes modernes ayent fait aucune découverte. Mais vous l'auriez fort embaraſſé, ſi vous l'euſſiez prié de vous dire ce que les Commentateurs d'Ariſtote, ſoit Grecs, ſoit Arabes, ſoit Latins, ont ajoûté à la Doctrine de ce Philoſophe, & de vous rapporter quelques-unes de ces belles découvertes, que vous pourriez peut-eſtre croire qu'ils ont faites dans la phiſique, depuis tant de ſiecles que ſa

philoſophie eſt en regne.

Ie ne voy pas, dit M. N. que cela l'euſt deu beaucoup embaraſſer: car je ne doute point qu'il n'euſt pû m'en rapporter pluſieurs.

Pas une, luy dis-je. Car vous devez remarquer que quand on parle icy de découvertes, il ne s'agit pas de ce que l'on à pû imaginer, pour rendre tellement quellement raiſon de quelques effets que la ſeule experience avoit fait connoiſtre, mais qu'il s'agit d'avoir préveu les effets meſme; enſorte qu'il ſoit vray de dire que les choſes ayent eſté connuës avant que d'en venir à l'experience.

Vous m'eſtonnez, dit M. N. & ſi cela eſt veritable, il faut que la methode dont on s'eſt ſervy pour eſtudier la Nature dans les derniers ſiecles, ait eſté bien d'effectueuſe ; Mais auſſi, eſtes vous bien aſſeuré de ce que vous dites ; & d'autres que vous, n'en auroient-ils point remarqué quelques-unes, qui ne ſeroient point venuës à voſtre connoiſſance.

Je ne penſe pas, luy dis-je, car je m'en ſuis ſouvent informé, & meſme aux plus celebres partiſans d'Ariſtote, & pas un ne m'en à jamais pû dire une ſeule.

Si cela eſt comme vous le dites, dit M. N. je ne

voy pas qui pourroit empeſcher que voſtre maniere de philoſopher ne ſoit un jour receuë; & meſme il eſt à croire que ceux qui pourroient aujourd'huy y apporter le plus d'obſtacle, s'y apprivoiſeront à la fin, & ne s'en choqueront plus tant, voyant que vos opinions non ſeulement ſont bien receuës & approuvées de la pluſpart des honneſtes gens, & de preſque toutes les perſonnes d'eſprit, mais meſmes qu'elles s'accordent mieux, pour ainſi dire, avec nos myſteres, que les opinions communes: Outre que n'attaquant point la reputation de perſonne,

mais tachant ſimplement d'établir la verité, ſans inſulter à qui que ce ſoit, il faudroit eſtre de bien mauvaiſe humeur, pour s'offencer d'un procedé ſi honneſte, & bien ennemy de ſoy-meſme, pour ne vouloir pas eſtre inſtruit.

Ie n'ay pas, luy dis-je, ſi bonne opinion de moy, que de me croire capable d'inſtruire les autres; mais je rens ſeulement raiſon au public de la methode que j'ay ſuivie pour tâcher de m'inſtruire moy-meſme, en marchant ſur les pas d'un des grands hommes de ce ſiecle, & qu'on ne peut pas nier avoir apporté beaucoup de

lumiere à la philoſophie. Si vous deſirez ſçavoir l'eſtime qu'une grande Reyne en faiſoit, & le ſentiment qu'elle avoit de cette Philoſophie, que quelques-uns, un peu trop zelez, pretendent eſtre contraire à la Religion, je vous feray voir le témoignage qu'elle en a donné.

Alors je luy montray la copie du témoignage de la Reyne Chriſtine de Suede, en faveur de cét Illuſtre Philoſophe, qu'il leut d'un bout à l'autre, avec beaucoup de joye & d'admiration; & aprés cela, il me quitta, ayant toutes les marques d'un homme fort ſatisfait.

TEMOI-

TEMOIGNAGE DE LA REYNE CHRISTINE DE SUEDE,

EN FAVEVR DE Mr DES CARTES.

Imprimé sur l'Original qui est dans la Bibliotheque des Religieux de Sainte Geneviéve.

CHRISTINE, ALEXANDRA, REYNE. *Nous faisons sçavoir par ces presentes, qu'ayant esté suppliée d'ho-*

norer d'une marque d'eſtime ; la memoire du feu Sieur Des Cartes, qui s'eſt acquis avec juſtice, le titre d'un grand Philoſophe de noſtre Siecle ; Nous n'avons pas voulu refuſer à la memoire d'un ſi grand homme, l'honneur de noſtre approbation, & le témoignage de noſtre eſtime ; dont il a receu pendant ſa vie des marques aſſez éclatantes, pour accorder à ſes amis aprés ſa mort, ce témoignage qu'ils nous demandent. Nous confeſſons donc, que ſa reputation & ſes écrits nous donnérent autrefois envie de le connoiſtre : Que ce déſir nous fit employer le credit du Sieur Chanut, Ambaſſadeur ordinaire de France, alors

en noſtre Cour, pour le diſpoſer à nous donner cette ſatisfaction: Que l'amitié intime qui eſtoit entre ces deux excellens hommes, & celle que le Sieur Chanut avoit pour nous, le fit travailler heureuſement à noſtre deſſein, & le diſpoſer à quitter ſon Hermitage pour nous venir trouver. Ce qu'il fit, & fut receu de nous avec tous les honneurs & témoignages d'eſtime que nous avons creu convenir à ſa perſonne, & à ſon merite. L'ayant diſpoſé à quelque ſejour en noſtre Cour, nous vouluſme recevoir d'un ſi bon Maiſtre quelque teinture de la philoſophie, & des mathematiques, & nous avons employé les heures de noſtre loiſir à cette agrea-

ble occupation, autant que nos grandes & importantes affaires le pouvoient permettre; Cependant nous eusmes la douleur de nous voir privées par la mort, d'un si illustre Maistre, a qui nous avons voulu donner cette marque de nostre estime & bien-veillance; Et nous certifions mesme par ces presentes, qu'il a beaucoup contribuë à nostre glorieuse conversion; & que la providence de Dieu s'est servie de luy, & de nostre illustre amy, ledit Sieur Chanut, pour nous en donner les premieres lumieres; ensorte que sa grace & sa misericorde acheverent aprez à nous faire embrasser les veritez de la Religion Catholique Apostolique & Romai-

ne ; que ledit Sieur Des Cartes à toujours conſtamment profeſſée, & dans laquelle il eſt mort, avec toutes les marques de la vraye Pieté que noſtre Religion exige de tous ceux qui la profeſſent. En foy dequoy nous avons ſigné ces preſentes, & y avons fait appoſer noſtre Sceau Royal. Fait à Hambourg le 30. d'Aouſt 1667. Signé, CHRISTINE ALEXANDRA. *Et plus bas*, M. SANTINI.

Universitas BIBLIOTHECA Ottavionsis

PRIVILEGE DV ROY.

LOVIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux, Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Baillifs, Senechaux, Prevosts, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Iusticiers & Officiers qu'il appartiendra; SALVT. Nostre cher & bien-amé MILLET DV PERTVIS Sieur de Beaujour, Nous a tres-humblement fait remontrer qu'il desireroit faire imprimer vn Livre intitulé *Entretiens sur la Philosophie, par Iacques Rohault, où il a expliqué les Matieres les plus difficilles selon le sentiment du Sieur des Cartes,* s'il Nous plaisoit luy accorder nos Lettes sur ce neceſſaires, qu'il Nous a fait supplier luy

vouloir accorder. A CES CAUSES desirant favorablement traiter ledit Exposant, Nous luy avons permis & permettons par ces presentes, de faire imprimer par tel Imprimeur qu'il voudra choisir, lesdits *Entretiens sur la Philosophie*, *non seulement en François*, *mais mesme en Latin & autres Langues*, si bon luy semble, vendre & debiter iceluy par tout nostre Royaume, Païs, Terres, & Seigneuries de nostre obéïssance, durant le temps de cinq années, à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer; pendant lequel temps, Nous faisons tres-expresses inhibitions & deffences ausdits Imprimeurs, Libraires, & toutes autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soyent, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, sous pretexte de changement,

augmentation, correction ou autrement, en quelque sorte & maniere que ce soit, sans la permission & consentement dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de quinze cens livres d'amande, applicable un tiers à Nous, vn tiers à l'Hospital General, & l'autre tiers audit Exposant, confiscation des Exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & interests au profit dudit Exposant, à la charge de mettre deux Exemplaires dudit Livre en nostre Biblioteque Publique, un en celle du Cabinet de nos Livres en nostre Chasteau du Louvre, & un en celle de nostre tres-cher & feal le Sieur Seguier, Chevalier, Chancellier de France, avant que de les exposer en vente, à peine de nullité des presentes : Si vous mandons & enjoignons que du contenu en ces presentes, vous

faciez joüir ledit Suppliant, ou ceux qui auront droit de luy, plainement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empeschemens au contraire; Voulons que mettant au commencement ou à la fin dudit Livre, un Extrait des presentes, elles soient tenuës pour bien & deüement signifiées à tous ceux qu'il appartiendra; Mandons au premier nostre Huissier, ou Sergent sur ce requis, faire pour l'execution des presentes, tous Explois requis & necessaires, sans pour ce demander autre permission; CAR tel est nostre plaisir. DONNE' à Paris le vingt-neufiéme jour de Septembre l'an de grace mil six cens soixante & unze, & de nostre Regne le vingt-neuf. Par le Roy en son Conseil. Signé, CADET.

J'ay ce jourd'huy trentiéme jour

de Septembre 1671. *cedé & transporté le presente privilege au Sieur Michel le Petit, Imprimeur & Libraire, pour en joüir en mon lieu & place. Signé,* MILLET DV PERTVIS.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le premier Octobre 1671. *suivant l'Arrest du Parlement, du* 8. *Avril* 1653. *& celuy du Conseil Privé du Roy, du* 27. *Fevrier* 1665.
Signé, THIERRY, *Syndic.*

Achevé d'imprimer pour la premiere fois, le 5. Decembre 1671.

No 100

iothèque
d'Ottawa
éance

The Library
University of Ottawa
Date due

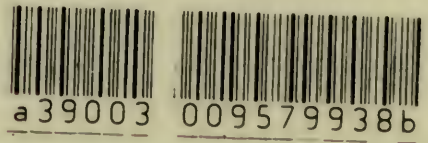
a39003 0095799386